



Crédits photos : bugelyvelo.com



Promu par





Introduction	3
Schéma Directeur et vision de long terme	7
Présentation du plan d'action et des priorités d'actions	9
Fiches actions - Aménagements à court-terme	15
Fiches actions - Aménagements à moyen-terme	33
Fiches actions – Services	39
Fiches actions – Communication	47
<i>Annexes</i>	
Sources de financement identifiées	53



# Introduction



### Les objectifs du Schéma Directeur des Mobilités Actives de la CC Bugey Sud



Etablir un réseau efficace, cohérent, attractif, qui s'appuie, de manière prioritaire sur l'exploitation et l'équipement d'infrastructures existantes.



Développer des services complémentaires permettant d'accompagner les changements d'usages



Définir les axes de communication permettant de valoriser les actions menées et d'accélérer les changements de comportements

Ce schéma sera un document de référence et de programmation permettant d'organiser le développement de l'usage du vélo sur la Communauté de Communes.

- Une **stratégie de développement des usages cyclables à horizon 2030 via une programmation pluriannuelle d'investissement sur 10 ans**
- Une **vision de long terme associée à une logique « d'opportunité » sur des axes non programmés mais identifiés comme importants à aménager pour les vélos en termes d'enjeux.**



## Les étapes de travail du schéma directeur

Phase 1

### Diagnostic

- Visite de terrain et concertation
- Analyse des enjeux (morphologie du territoire, offre, demande, aménagements existants, réseau piéton, services liés à la mobilité)
- Lignes de désirs
- ➔ **Diagnostic validé**

Phase 2

### Scénarios

- Analyse des tronçons à aménager
- Quelle vision à long terme ?
- Zoom sur les bourgs et centralités
- ➔ **Schéma Directeur : choix d'un scénario d'aménagement**

Phase 3

### Plan d'action

Schéma directeur des Mobilités Actives en trois volets:

- Volet Aménagement : détails des tronçons à aménager en priorité
- Volet Services : identification d'action, chiffrage, calendrier
- Volet Communication : identification d'action, chiffrage, calendrier
- ➔ **Plan d'action et programmation pluriannuelle**
- ➔ **Dispositif de suivi**





## 7 grands axes pour répondre aux enjeux



Dans les bourgs : poursuivre l'apaisement en diminuant la vitesse de circulation, y associer des aménagements favorables aux cyclistes, jusqu'aux sorties de bourgs



Sur les grands axes : traiter les franchissements stratégiques, aménager un réseau sécurisé et efficace lorsqu'aucun itinéraire de substitution n'est envisageable



Assurer des rabattements efficaces et sécurisés vers la ViaRhôna



Mettre en place un jalonement sécurisant et facilitant les déplacements sur les axes calmes non aménagés, voire les chemins carrossables



Mettre en place des stationnements cyclables de qualité dans tous les lieux d'attractivité et d'intermodalité



Développer une première boucle de services autour du conseil, de la réparation et poursuivre le développement des services de location



Elaborer une communication dynamique favorisant les changements d'usages



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes

# Schéma Directeur et vision de long terme



## Schéma Directeur et vision de long terme

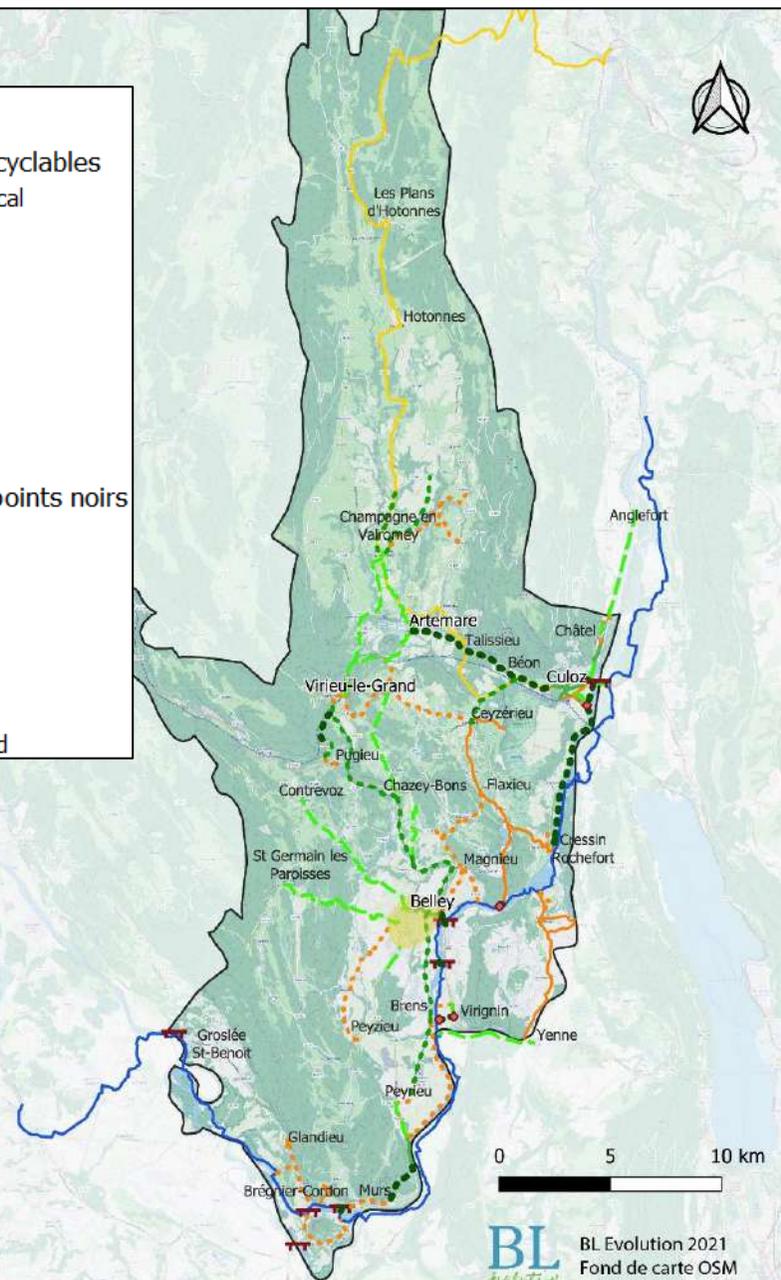
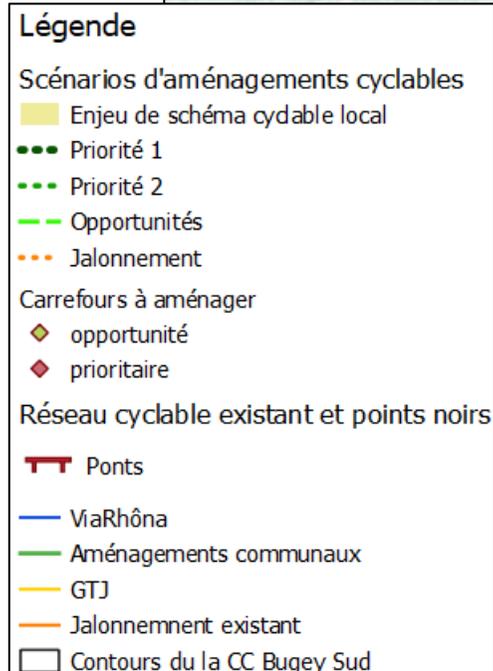
La carte ci-contre présente les aménagements cyclables du territoire dans une vision de long terme et illustre le Schéma Directeur des Mobilités Actives de la CCBS.

Elle oriente les projets d'aménagements de la communauté de communes et de ses partenaires tout en permettant d'intégrer le vélo dans une vision de long terme du territoire en fonction des opportunités (rénovations de routes, projets urbains...).

Les cartographies HD sont présentées en annexes de ce document et sous forme de zoom dans les pages qui suivent. Les données sont également disponibles en SIG auprès de la communauté de communes.

### Rappel du scénario d'aménagement retenu :

- Scénario de rattrapage + logique d'opportunité
- 55 km d'aménagements à réaliser
- + 75 km de petites routes à jalonner
- Objectif : réseau cyclable de 200 km
- Horizon 10 ans (2022-2032)





# Présentation du plan d'actions



## Aménager un territoire cyclable

Priorités et aménagements de court terme :

- ViaRhôna bis entre Cressin et Culoz
- Liaison Artemare-Culoz
- Accès à la ViaRhôna depuis Virignin et Actipôle
- Liaison Peyrieu-Murs
- Liaison Lac de Virieu-le-Grand
- Ponts et intersections à sécuriser
- Jalonnement et suggestion d'itinéraires
- Etude de l'aménagement de l'ancienne voie ferrée

Aménagements de moyen terme

Vision de long terme et logique d'opportunité (schéma directeur)



## Développer les services de l'écosystème vélo

Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

Action n°2 : Favoriser la réparation

Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo

Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo

Action n°5 : Faciliter l'intermodalité vélo



## Construire et diffuser une culture vélo

Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo

Action n°3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

Action n°4 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

Action n°5 : Gouvernance et suivi du schéma directeur



# Présentation du plan d'action et des priorités d'actions



## Aménager un territoire cyclable

Une **stratégie** de développement des usages cyclables à **horizon 2030** via une **programmation** pluriannuelle d'investissement **sur 10 ans**

	Priorité 1	Priorité 2	Opportunités
<b>Investissement</b>	<b>5,1 M€</b>	<b>3,7 M€</b>	<b>5,2 M€</b>
Cumulé	5,1 M€	7,6 M€	14 M€
<b>km aménagements</b>	<b>21,5 km</b>	<b>33,5 km</b>	<b>36 km</b>
Cumulé	21,5 km	55 km	91 km
<b>€/hab/an sur 10 ans</b>	<b>15,1</b>	<b>10,9</b>	<b>15,2</b>
Cumulé	15,1	26	41,2

**Objectif plan vélo national : 30 € / hab / an**  
**50 % à 70 % de co-financement possibles**

**+ Une vision de long terme associée à une logique « d'opportunité » sur des axes non programmés mais identifiés comme importants à aménager pour les vélos en termes d'enjeux.**



# Présentation du plan d'action et des priorités d'actions



## Aménager un territoire cyclable

Priorité 1 – à court terme	Coût	Maitrise d'ouvrage
Cressin / Culoz	955 k€	CCBS (foncier CNR)
Artemare / Culoz	2 M€	CD01, CCBS
Accès Actipôle	175 k€	CCBS, Virignin
Voie verte Peyrieu-Murs	200 k€	CCBS, Peyrieu, Murs
Lac Virieu depuis Virieu	405 k€	CD01?
Ponts et intersections à sécuriser	Au cas par cas	
Jalonnement / cartographie communicante	200 k€	CCBS
Etude pré-opérationnelle de l'aménagement de l'ancienne voie ferrée	50 k€	CCBS (foncier SNCF Réseau)
Réalisation d'un SDC pour la ville de Belley	à définir	Ville de Belley

Priorité 2 – à moyen terme	Coût	Maitrise d'ouvrage
Voie verte Virieu/Peyrieu Tranche 1	1,7 M€	CCBS
Voie verte Virieu/Peyrieu Tranche 2	1,6 M€	CCBS
Béon Ceyzérieu (CVCB)	100 k€	CCBS, CD01?
Lac Virieu depuis Pugieu	75 k€	CCBS
Champagne / Poisieu	135 k€	CCBS
Champagne / Passin	90 k€	CCBS



# Présentation du plan d'action et des priorités d'actions



## Développer les services de l'écosystème vélo

### Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

- Aides à l'achat VAE
- Service de location VAE
- Bourse aux vélos

### Action n°2: Favoriser la réparation de vélo

- Ateliers vélo participatifs (entretien , réparation), Café vélo associatif...
- AMI pour l'installation d'un privé (réparateur ambulatant...)

### Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo

### Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo

- Engagement de plus d'acteurs touristiques dans la démarche « Accueil Vélo »
- Soutien aux événements ponctuels autour du vélo tourisme

### Action n°5: Faciliter l'intermodalité vélo

- Promotion de l'intermodalité bus + vélo et TER + vélo
- Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage





# Présentation du plan d'action et des priorités d'actions



BUGEYVélo



## Construire et diffuser une culture vélo

### Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire

- Intégrer le vélo à la stratégie de communication et au projet de territoire
- Publications régulières sur les réseaux
- Organisation d'événements (ex : Mai à vélo)
- Elaboration de la carte du territoire cyclable



### Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

- Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
- Stages de remise en selle et sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire



### Action n°3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

- Organisation du challenge mobilité « Au travail, j'y vais à vélo »
- Promotion du forfait mobilités durables et des plans de mobilités auprès des entreprises

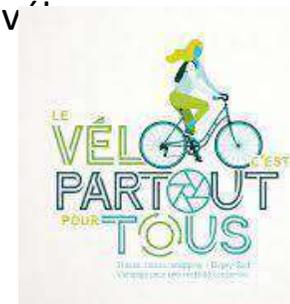
### Action n°4 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

- Formation interne, construction d'une culture vélo avec les partenaires et aménageurs
- Participation active dans les réseaux de collectivités engagés sur la question v
- Fédération des acteurs



### Action n°5 : Gouvernance du schéma directeur

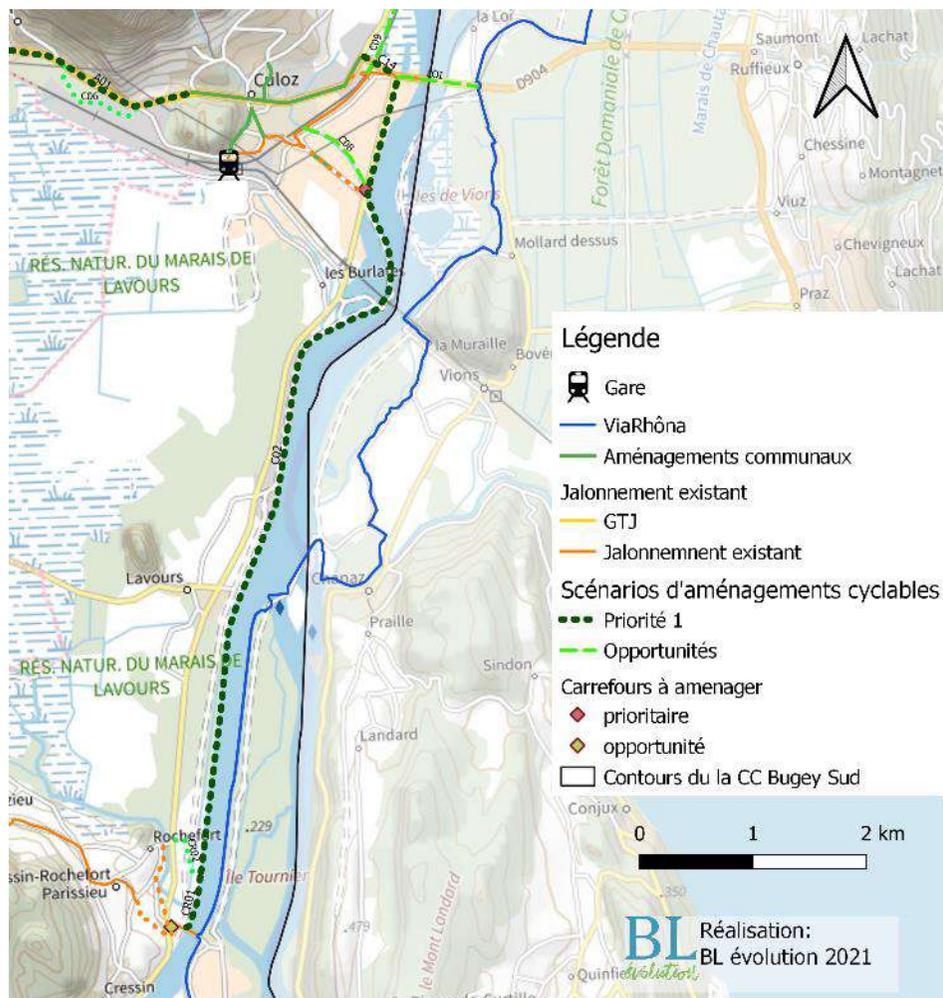
- Suivi de la mise en œuvre du Schéma directeur par le Club Vélo



## Fiches Actions – Aménagements à court-terme



# 1. Liaison Cressin-Rochefort / Culoz (ViaRhôna bis)



## Caractéristiques du tronçon

**Description:** Aménagement sur voie CNR + traversée 992 (plateau traversant, jalonnement vertical et horizontal)

### Enjeux :

- Relier Culoz à Cressin-Rochefort par la **rive droite** du canal du Rhône
- Permettre un **accès rapide et sécurisé** à la gare de Culoz depuis la rive droite du Rhône **tout en évitant la RD992**
- Eviter la traversée du Pont de la Loi** pour rejoindre la ViaRhôna

### Acteurs du projet

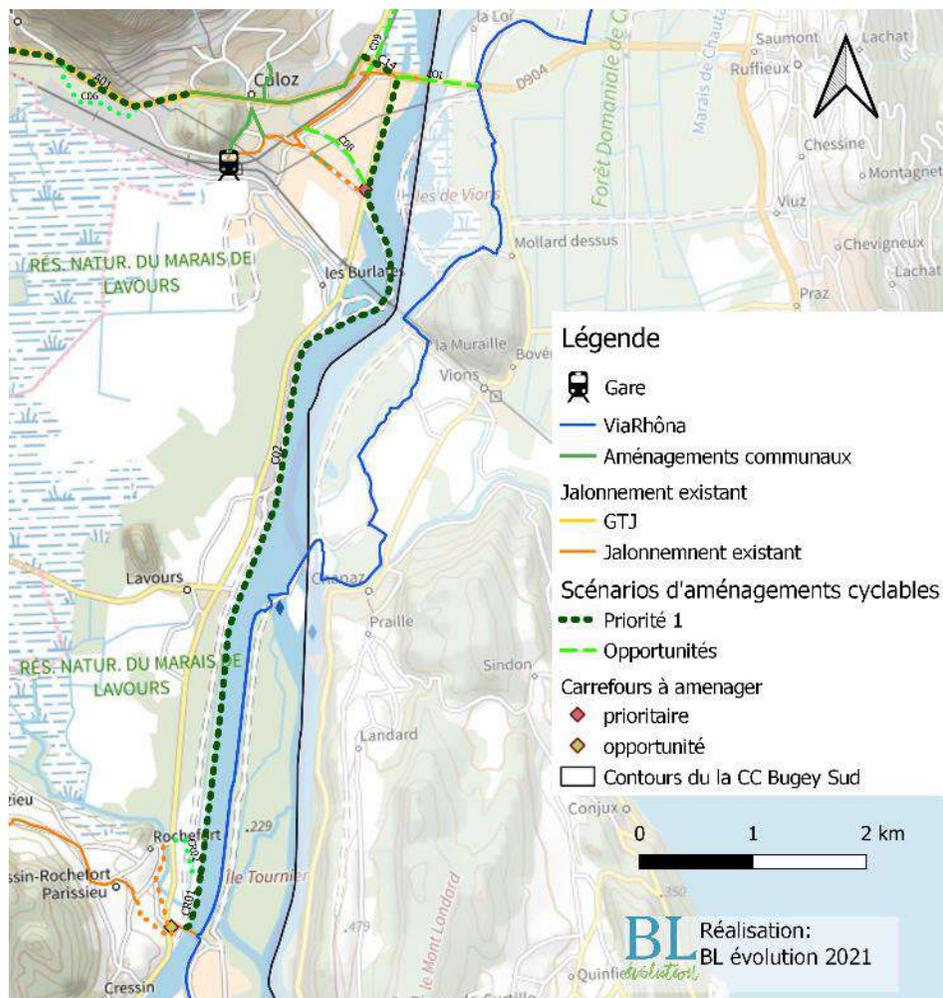
**Maitrise d'ouvrage potentiel :** CCBS

**Partenaires :** CD01 (carrefour RD), CNR (foncier), communes

Aménagement	Coût	MO
Linéaire	755 k€	CCBS
Accès pont de Cressin	150 k€	CCBS
Carrefour D992	50 k €	CD01
<b>Total</b>	<b>965 k€</b>	



# 1. Liaison Cressin-Rochefort / Culoz : Zoom sur le projet de voie verte



## Caractéristiques du tronçon

Description: Aménagement sur voie CNR

### Enjeux :

- Relier Culoz à Cressin-Rochefort par **la rive droite** du canal du Rhône
- Permettre un **accès rapide et sécurisé** à la gare de Culoz depuis la rive droite du Rhône **tout en évitant la RD992**
- Éviter la traversée du Pont de la Loi** pour rejoindre la ViaRhôna

## Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Piste bidirectionnelle de 4 m de large

Longueur de l'aménagement : 7 550m

Cout linéaire: 100 €/m (Voie verte sur emprise d'un chemin existant - revêtement uniquement)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière): 755 000 €

Temporalité d'aménagement : 2023-2024

Foncier : CNR

## Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS

Partenaires : CNR (foncier), CD01 (traitement des intersections RD), Communes





# 1. Liaison Cressin-Rochefort / Culoz : Zoom sur le raccordement au pont et à la ViaRhôna



## Enjeux:

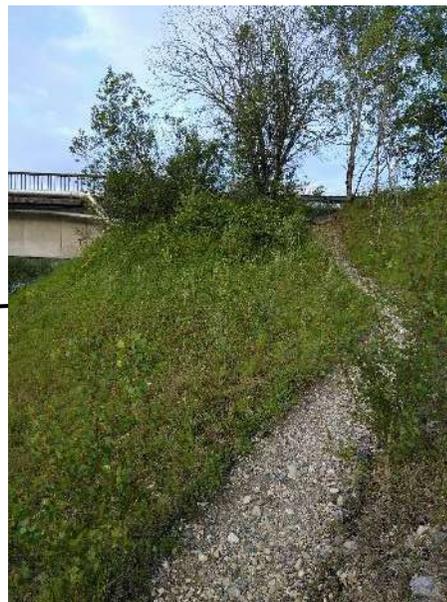
- Rejoindre le village de Cressin-Rochefort et la ViaRhôna
- Accès au pont à niveler pour réduire la pente (passage par l'autre côté du pont si trop raide en direct)
- Option en jalonnement par Rochefort (pb : traversée RD992 à sécuriser)

**Aménagement préconisé : Piste bidirectionnelle de 3m de large avec travaux de nivellement et terrassement**

**Longueur de l'aménagement : 500 m**

**Coût linéaire: 300 €/m**

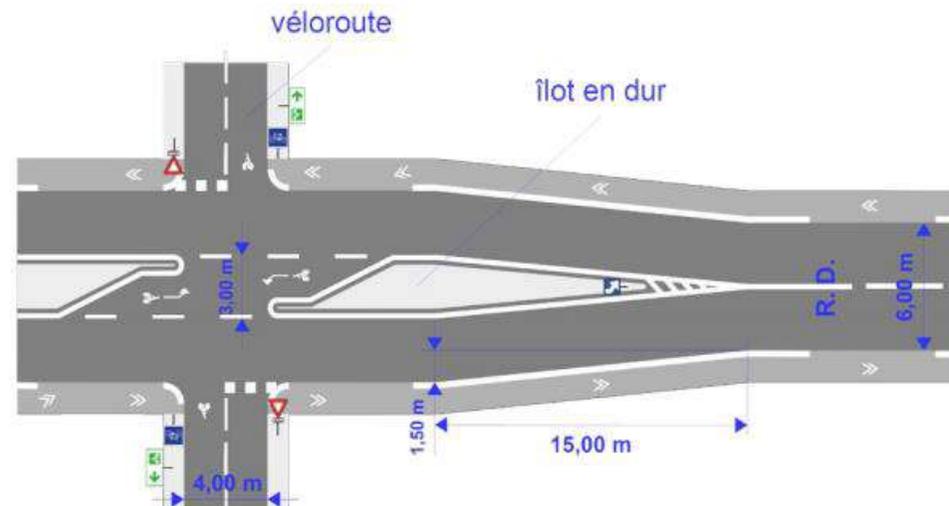
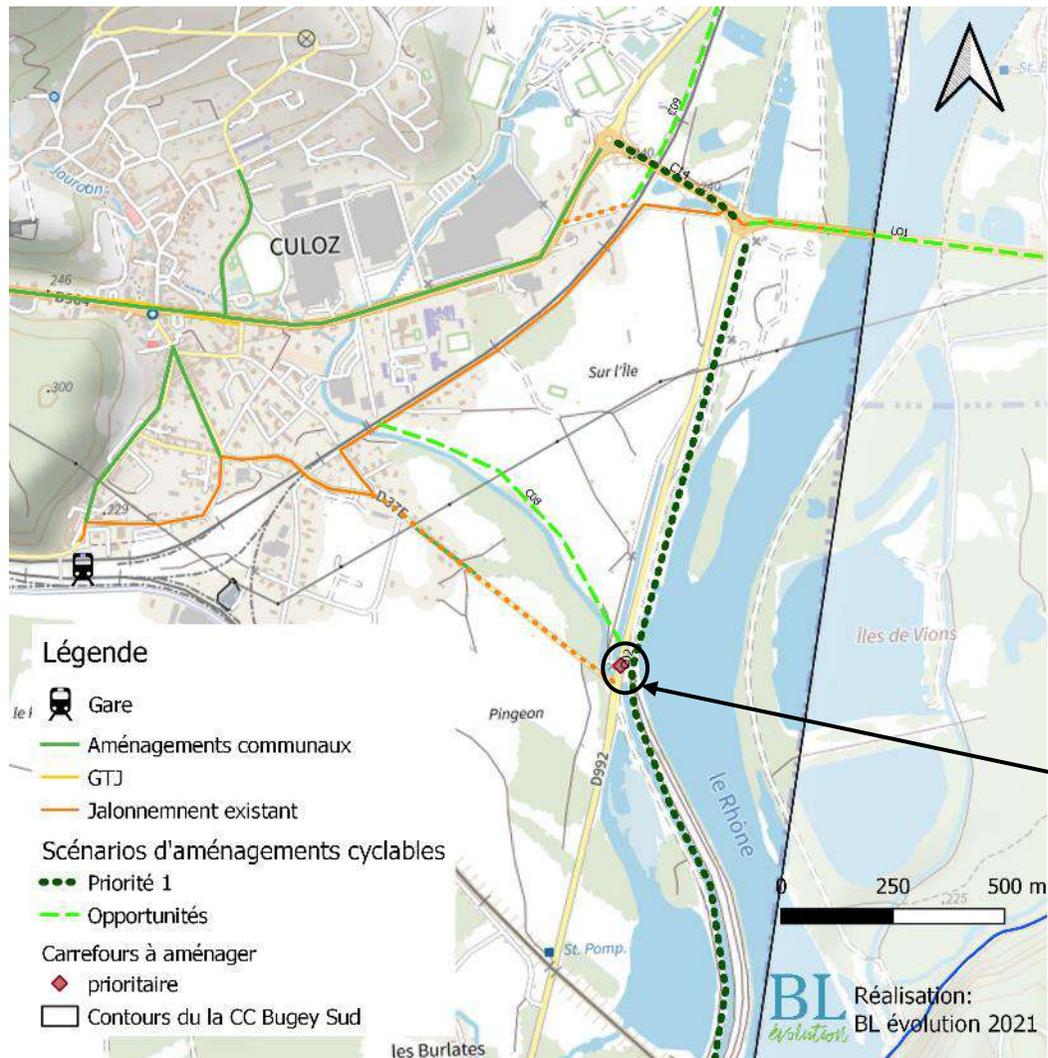
**Coût total: 150 000 €**



**Accès au pont depuis le chemin du canal**



# 1. Liaison Cressin-Rochefort / Culoz : Zoom sur l'intersection sur RD992



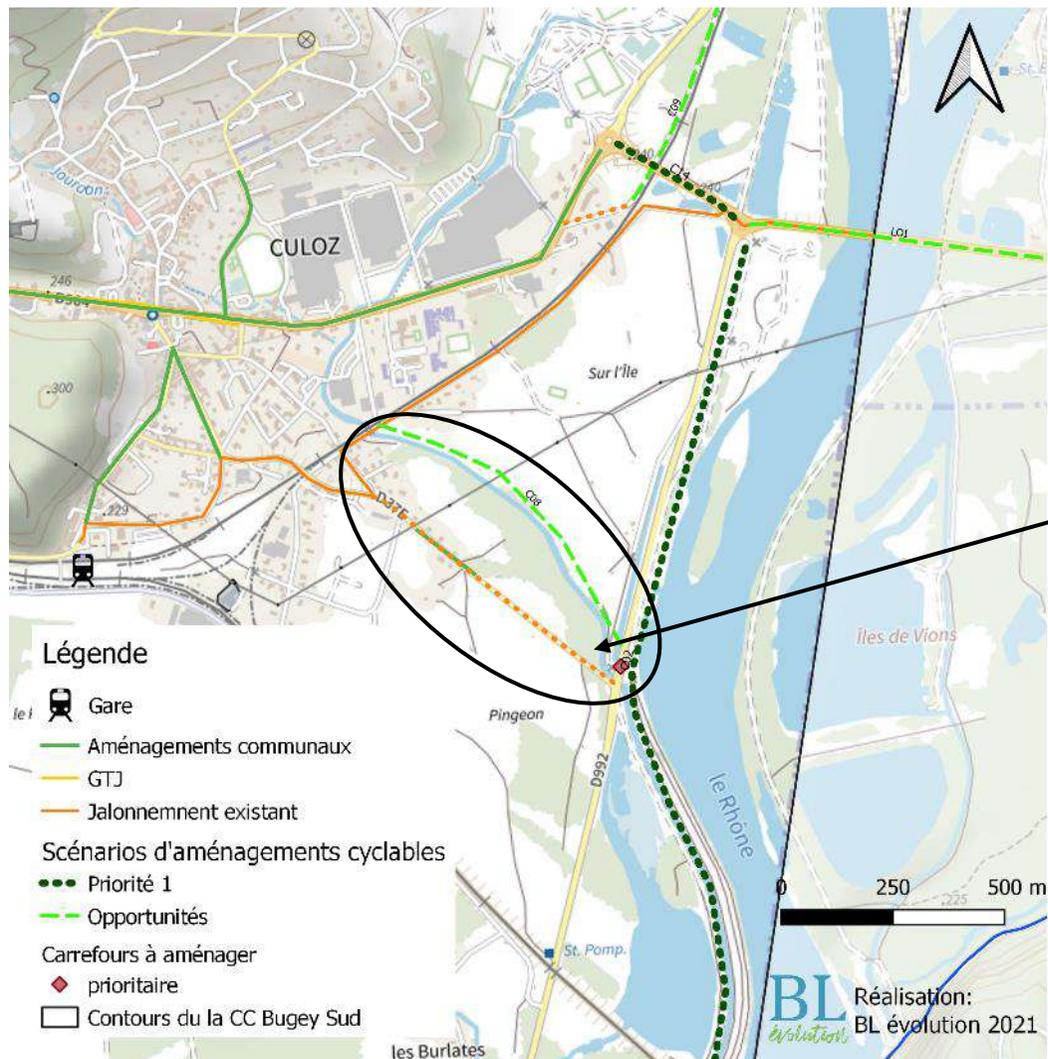
Îlot de tourne à gauche pour faciliter l'insertion des cyclistes dans la véloroute et la traversée en deux temps  
Source: Cerema



Intersection avec la RD992



# 1. Liaison Cressin-Rochefort / Culoz : Zoom sur le rabattement vers Culoz



## **Option 1: jalonnement route du Rhône**

Caractéristiques du tronçon: 1 800 veh/jour

Longueur à jalonner: 700 m

Cout linéaire: 3 €/m (Voie verte à créer (structure et revêtement))

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière): 2 100€

## **Option 2: Aménagement dans un espace naturel boisé**

Aménagement préconisé: Piste bidirectionnelle de 3 m de large

Longueur de l'aménagement: 800 m

Cout linéaire: 200 €/m (Voie verte à créer (structure et revêtement))

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière): 160 000 €

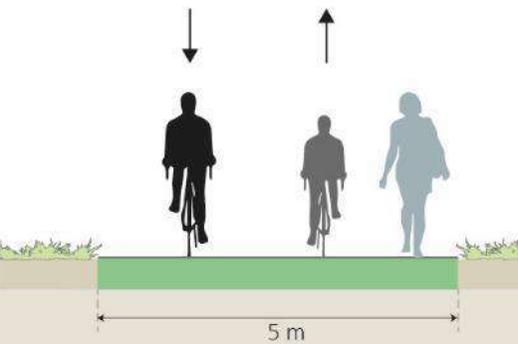
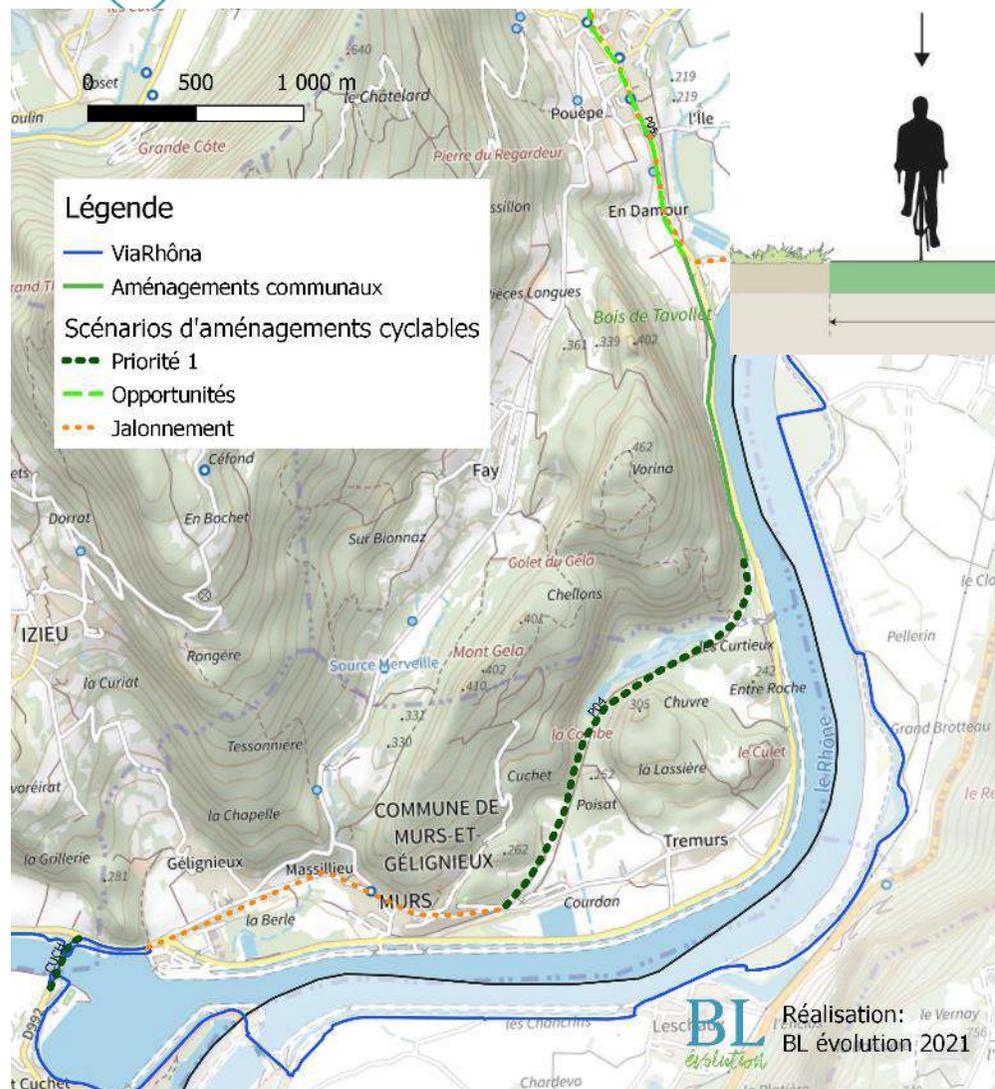
Temporalité d'aménagement: 2023-2024

## **Acteurs du projet**

Maitrise d'ouvrage potentiel: Commune de Culoz, CCBS?



## 2. Liaison Peyrieu / Murs



### Caractéristiques du tronçon

Aménagement existant: voie VTT avec revêtement en sable stabilisé

Enjeux :

- Relier Murs-et-Gélignieux à Peyrieu (continuité de l'intéraire)
- Rendre la portion attractive pour la mobilité du quotidien / loisirs
- Permettre la promotion d'une boucle loisirs depuis Belley

### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Piste bidirectionnelle de 4/5 m de large

**Option 1** – sur ancienne voie ferrée

**Option 2** – sur voie CNR (intersection RD992 à traiter)

Longueur de l'aménagement : 2 000 m

Cout linéaire: 100 €/m (Voie verte sur emprise d'un chemin existant - revêtement uniquement)

Coût total(hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière): 200 000 €

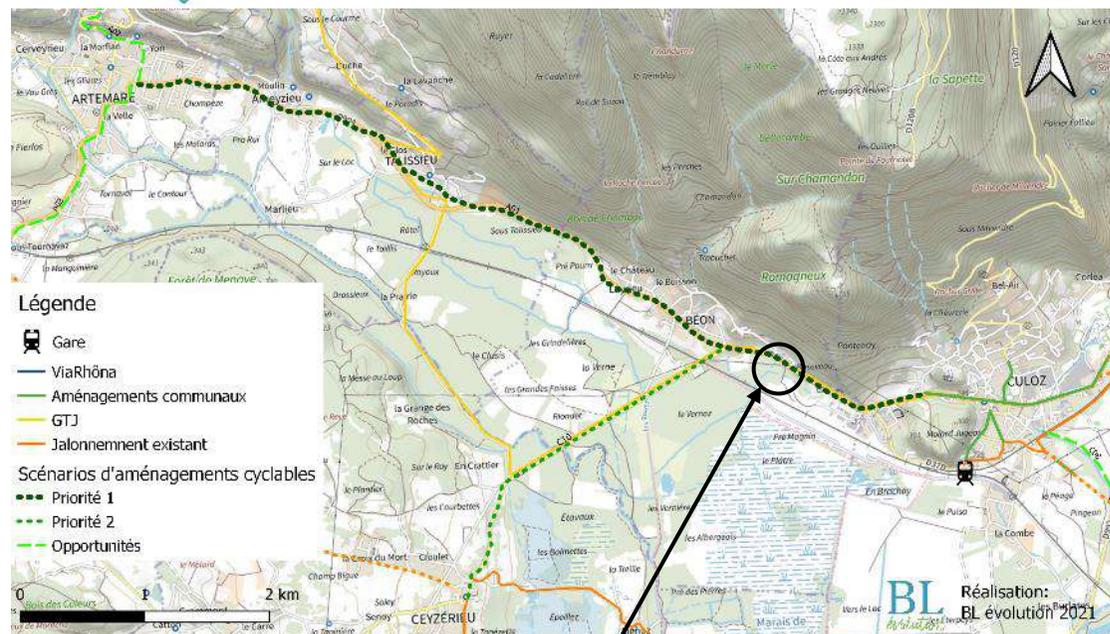
### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS

Partenaires : Communes, CNR



### 3. Liaison Artemare / Culoz



CC Bugey Sud - Schéma Directeur Mobilités Actives - Plan d'Actions

#### Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ **5 000 véh/jour**, limité à 80 km/h

Enjeux :

- ❑ Relier Artemare (1 200 hab) à Culoz (3 000 hab)
- ❑ Favoriser l'**accessibilité de la gare de Culoz à vélo**
- ❑ Sécuriser l'accès au Valromey et au GrandColombier

#### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : **Piste bidirectionnelle** de 3 m de large en bordure de voie

Place actuelle sur le bord de la chaussée : Variable

Longueur de l'aménagement : **7 000 m**

Coût linéaire: **300 €/m** (Piste bidirectionnelle sur accotement avec élargissement de la chaussée)

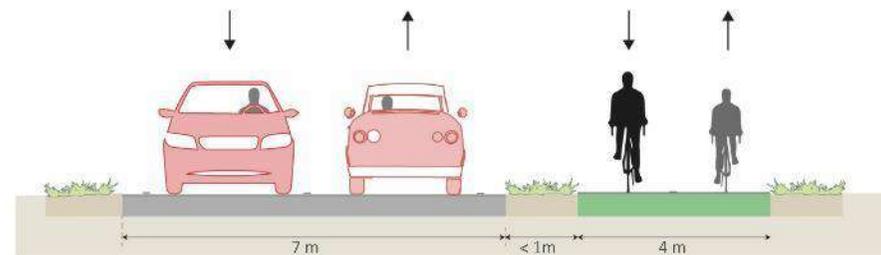
Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **2,1 M€**

Temporalité : **A définir avec le département**

#### Acteurs du projet

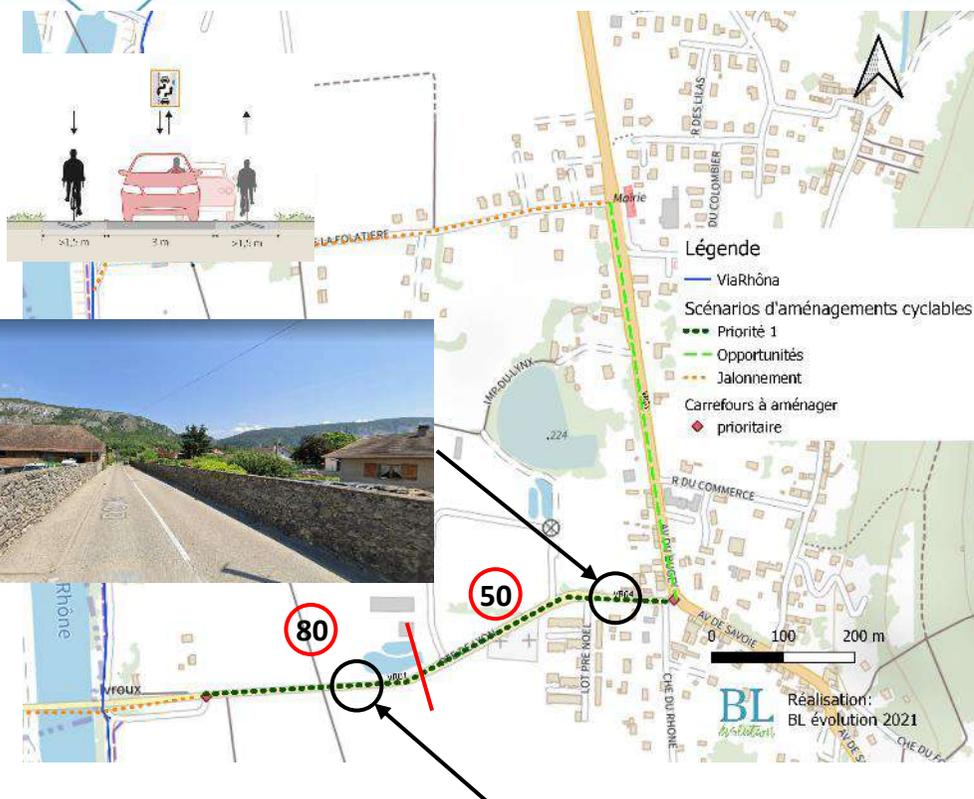
Maitrise d'ouvrage potentiel : Département de l'Ain

Partenaires : CCBS, Communes (en soutien pour la traversée des centres-bourgs)





## 4. Accès Actipôle : liaison avec la ViaRhôna et traversée de Virignin



CC Bugéy Sud - Schéma Directeur Mobilités Actives - Plan d'Actions

### Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ **3 800 véh/jour** limités à 80 km/h puis 50 km/h (non respecté)

#### Enjeux :

- Relier Actipôle à la ViaRhôna et au village de Virignin
- Sécuriser la D31a entre le Pont de Brens (ViaRhôna) et Virignin (RD1504)
- Sécuriser la traversée de Virignin (RD1504)
- Alternative par la Folatière (jalonnement)

### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Piste bidirectionnelle de 4 m de large côté Actipôle + Chaucidou à l'entrée de Virignin

Place actuelle sur le bord de la chaussée : Variable (plutôt faible)

Longueur de l'aménagement : 550 m + 150m

Coût linéaire:

**300€/m** (Piste bidirectionnelle sur accotement avec élargissement de la chaussée)

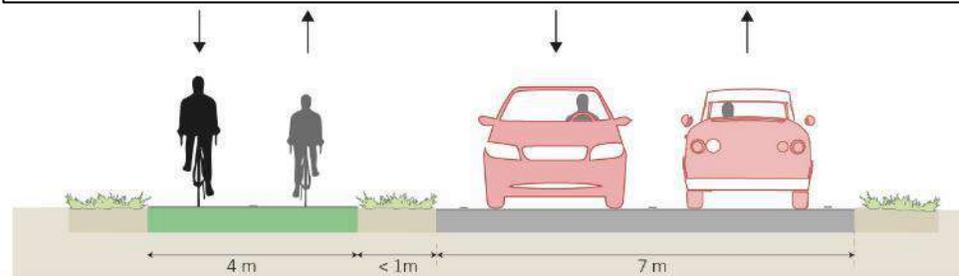
**70€/m** (Chaussée à voie centrale banalisée renforcée)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **165 000 € + 10 500 €**

### Acteurs du projet

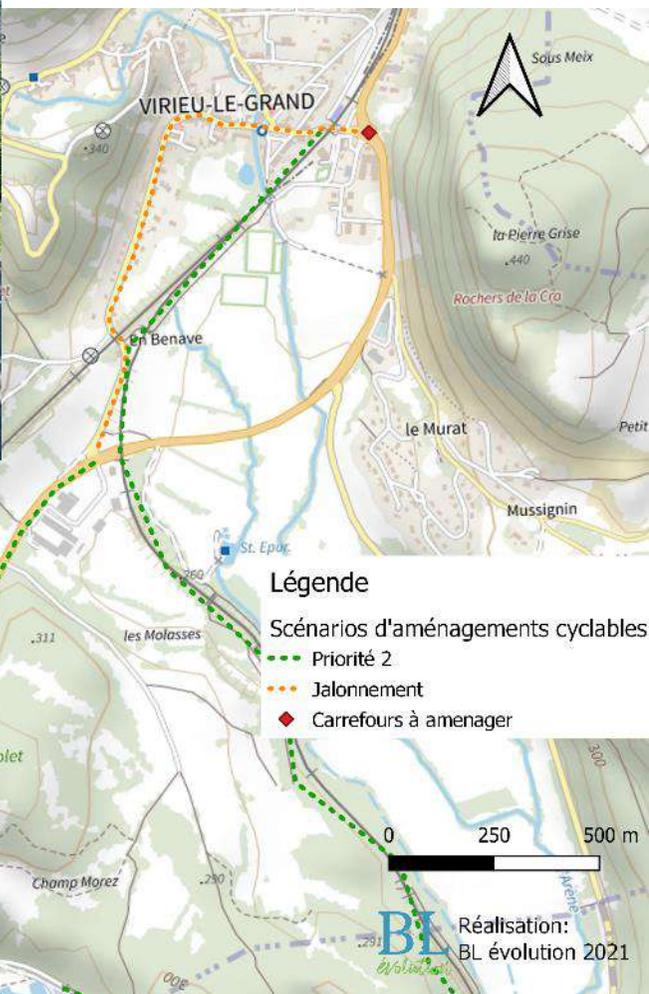
Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Communes

Partenaires : CD01





## 5. Accès Lac de Virieu – Depuis Virieu



### Caractéristiques de la route

#### Description:

Piste cyclable bidirectionnelle 3m de large puis jalonnement par Route de Lyon jusqu'au rond point de la gare

#### Enjeux :

- Faciliter l'accès au lac de Virieu à vélo
- Sécuriser la RD904 (3200 veh/jour)

### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Piste cyclable bidirectionnelle 3m de large

Place actuelle sur le bord de la chaussée : large côté ouest

Longueur de l'aménagement 1 350 m

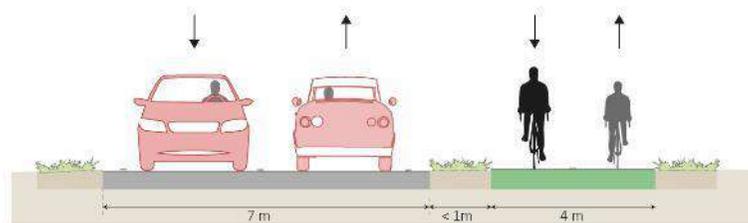
Coût linéaire: 300 €/m (Piste bidirectionnelle sur accotement avec élargissement de la chaussée)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : 400 000 €

Temporalité : A définir avec le département

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Département de l'Ain





## 6. Ponts et intersections à sécuriser

### Ponts et intersections

Les ponts et les intersections sont des **zones de rencontres entre cyclistes et automobilistes**.

Afin de rendre l'itinéraire cyclable sécurisé, il convient de respecter ces 5 grands principes:

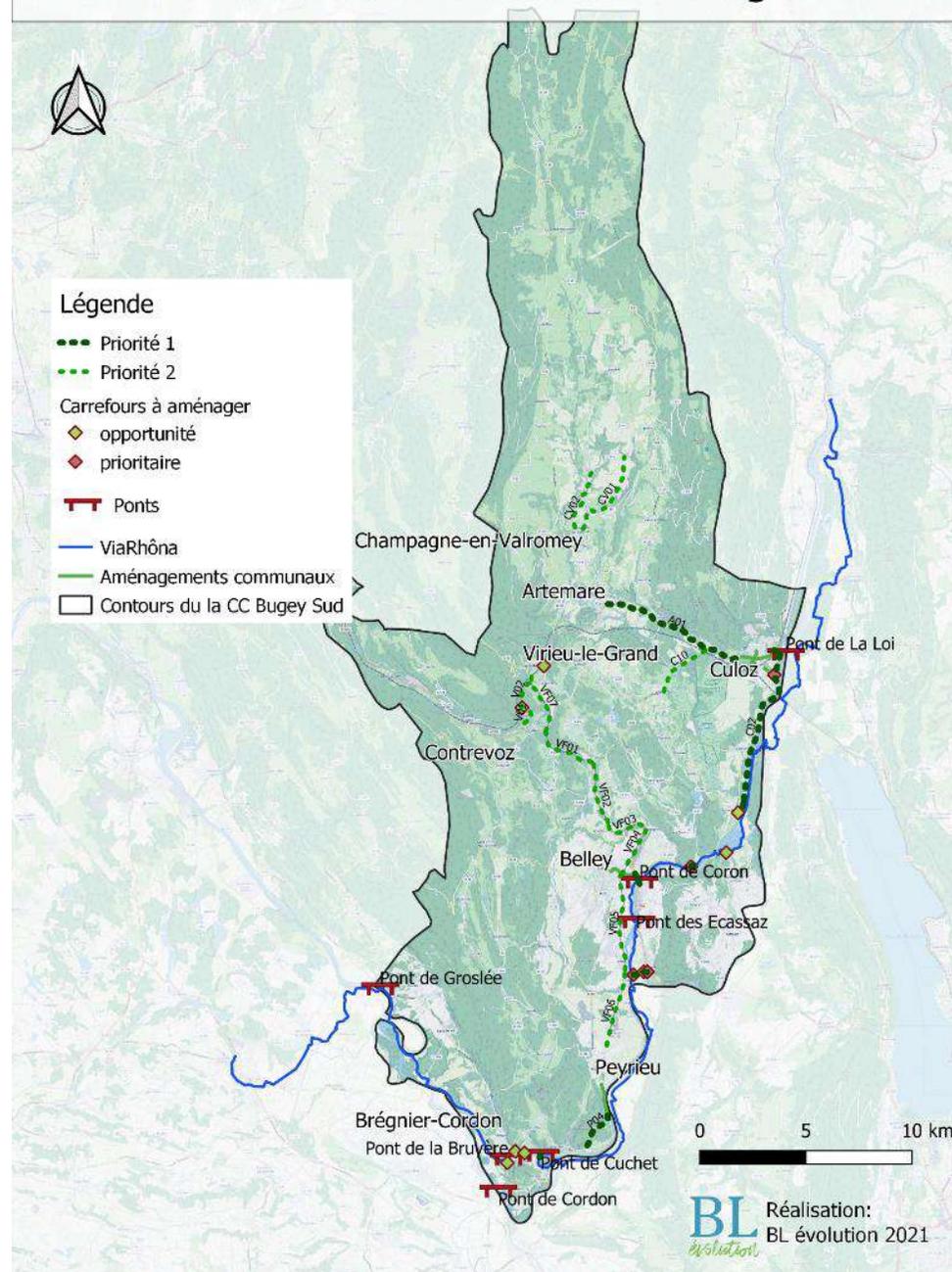
- **Continuité** de l'itinéraire cyclable
- Régime de **priorité explicite**
- **Visibilité réciproque** entre cyclistes et automobilistes
- **Ralentissement ou neutralisation du trafic motorisé** en conflit avec les vélos
- **Confort et efficacité** du cheminement cyclable

### Chiffres clés

- **Une dizaine d'intersections** identifiées comme dangereuses à aménager, principalement le long de la ViaRhôna
- **6 traversées de ponts** à sécuriser dont: Pont de la Loi (CVCB été 2021), Pont de Coron, Pont des Ecassaz (CVCB fin 2021), Pont de Cuchet (CVCB été 2021), Pont de la Bruyère, Pont SNCF à Culoz

Chiffrage: à étudier **au cas par cas** en fonction de la nature de l'intersection, du trafic et du niveau de sécurité attendu

## Ponts et intersections à aménager





## 6. Ponts et intersections à sécuriser

### Pont de Coron

Trafic sur ce tronçon: environ **8 000 veh/jour**

Aménagement préconisé : **Pistes unidirectionnelles sur accotement (bordure + revêtement)**

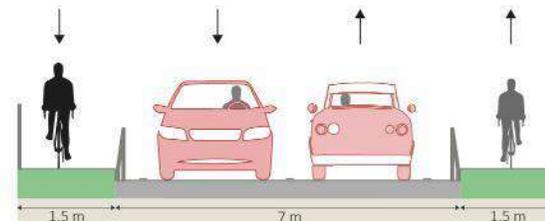
Longueur de l'aménagement : **910 m** (du rond-point Jean Monnet jusqu'à l'entrée de la ZI)

Coût linéaire: **800 €/m**

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **728 000€**

#### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : Département de l'Ain



### Pont de la Loi

Trafic sur ce tronçon: environ **5 800 veh/jour**

Aménagement actuel : **Chaucidou** et vitesse limitée à 50km/h

Longueur de l'aménagement : **700 m**

Enjeu à terme: **étude à réaliser pour améliorer la sécurité (élargissement ou passerelle dédiée)**

#### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : Départements de l'Ain et de la Savoie



## 6. Ponts et intersections à sécuriser

### Pont de Cuchet

Trafic sur ce tronçon: environ **2 200 veh/jour**

Aménagement préconisé : **Chaucidou** avec réduction d vitesse à 50km/h

Longueur de l'aménagement : **270 m**

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **20 000€**

Temporalité: **été 2021**

Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS



### Pont des Ecassaz

Trafic sur ce tronçon: environ **2 500 veh/jour**

Aménagement préconisé : **Chaucidou** avec vitesse limitée à 50km/h

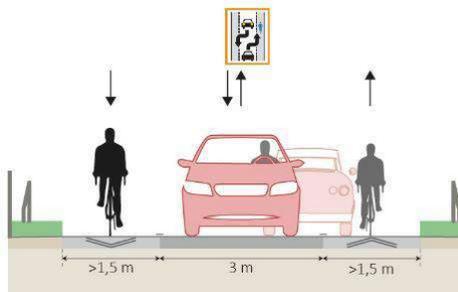
Longueur de l'aménagement : **330 m**

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **10 à 20k€**

Temporalité: **automne 2021**

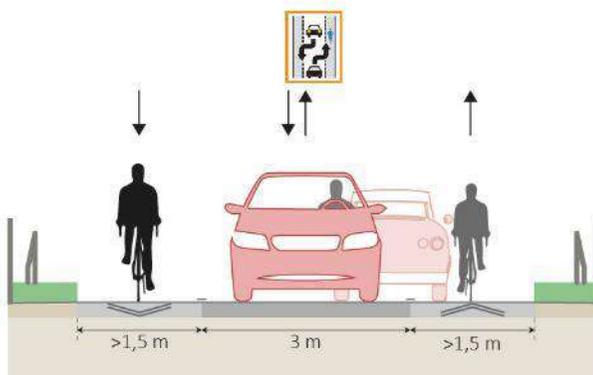
Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS





## 6. Ponts et intersections à sécuriser



### Liaison Pont de la Loi – base de loisirs Culoz

Trafic sur ce tronçon: environ **5 800 veh/jour**

Aménagement prévu : **Chaucidou** et vitesse limitée à 50km/h. A long terme : aménagement spécifique en cas de réfection du pont (élargissement, encorbellement...).

Longueur de l'aménagement : **330 m**

Coût linéaire : **70 €/m** (Chaussée à voie centrale banalisée renforcée (marquage ou by pass vélo))

Coût total: (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) **10 à 20k€**

Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : Département de l'Ain

### Pont de la Bruyère





## 6. Ponts et intersections à sécuriser



### Carrefour Lac de Barterand

Trafic sur ce tronçon: environ **6 900 veh/jour**

Longueur de l'aménagement : **150 m**

Coût linéaire: **300€/m**

Carrefour à aménager: **50 000€**

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Département de l'Ain?

### Accès Pont de Groslée

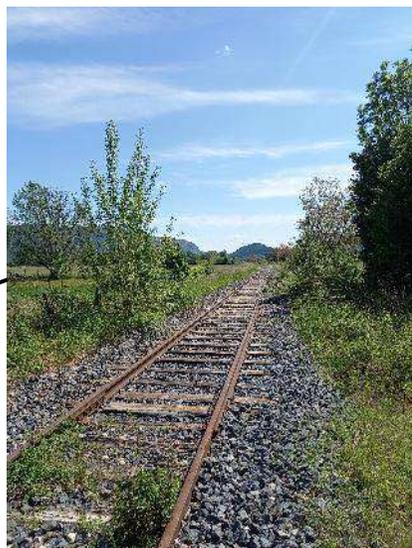
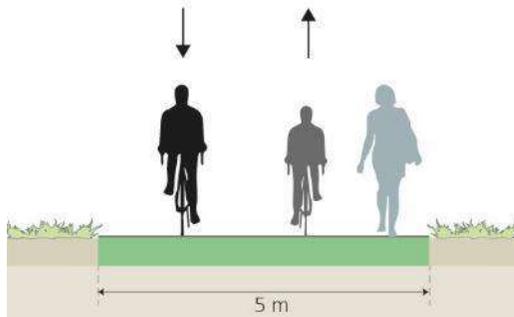


### Traversée de Massignieu





## 7. Voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Peyrieu et Virieu



Ancienne voie ferrée entre Brens et Peyrieu

### Caractéristiques de l'action

Réalisation d'une étude pour l'aménagement de l'ancienne voie ferrée entre Peyrieu et Virieu le Grand :

- prise de contact avec la SNCF Réseau qui conserverait l'emprise foncière en la mettant à disposition.
- étude pré-opérationnelle (chiffrages détaillés, identification d'une programmation) pour un aménagement cyclable continu afin de desservir une zone de chalandise de 13 000 habitants autour de la polarité de Belley.

### Coût estimé de l'étude:

- Étude pré-opérationnelle: 50 k€
- Maitrise d'œuvre: 250k€

### Faisabilité de l'aménagement

- Aménagement préconisé : Voie verte de 4 m de large
- Situation actuelle : Ancienne voie ferrée (rails encore en place, circulation ferroviaire neutralisée)
- Coût de l'aménagement (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : 150 €/ml (Voie verte sur voie ferré avec rails déposés, structure de voie existante)
  - Virieu-le-Grand - Pugieu (2 700 m) : 405 k€
  - Pugieu - Chazey-Bons (3 070 m) : 460 k€
  - Chazey-Bons - Chazey (3 140 m) : 470 k€
  - Chazey - Magnieu (2 140 m) : 320 k€
  - Magnieu - Belley (2 384 m) : 355 k€
  - Belley - Brens (4 800 m) : 720 k€
  - Brens - Peyrieu (3 800 m) : 570 k€

**Total Peyrieu - Virieu-le-Grand (22 km) : 3,3 M€**

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS

Partenaires : Communes, Région, SNCF Réseau



## 8. Réalisation d'un schéma directeur à l'échelle de la Ville de Belley



**Enjeux** : L'aménagement de la Ville de Belley pour le vélo est un enjeu essentiel : cette zone concentre une partie des potentiel reports modaux et constitue un franchissement obligé pour les usagers qui emprunteront le réseau cyclable intercommunal. L'aménagement des communes ne rentre pas directement dans le périmètre du schéma directeur de la CCBS. Un travail similaire à celui réalisé à l'échelle de l'EPCI est donc nécessaire à l'échelle de la ville de Belley pour travailler sur le plan de circulation et déterminer les aménagements prioritaires (aménagements cyclables, doubles sens cyclables, zones 30...).

Les solutions proposées dans le cadre de ce projet devront être cohérents avec le schéma directeur cyclable de la CCBS. Par exemple, **l'accès à la forêt de Rothonne est identifié comme prioritaire.**

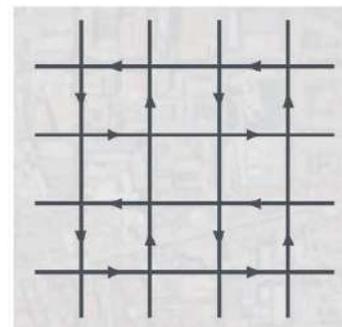
**Coût estimé de l'étude** : 20 à 30k €

### **Acteurs du projet**

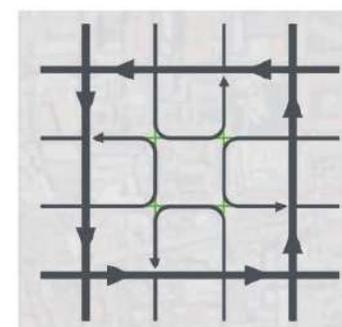
**Maitrise d'ouvrage potentiel** : Ville de Belley

**Partenaires** : CCBS

VOIRIE NON HIÉRARCHISÉE



VOIRIE HIÉRARCHISÉE



400 m



## 9. Jalonnement et suggestion d'itinéraires

### Principes du Jalonnement

Le jalonnement désigne la **signalisation directionnelle** à destination des cyclistes. Il s'effectue au moyen de panneaux dédiés. Il renforce la cohérence et l'efficacité du réseau.

La **temporalité du jalonnement doit être en cohérence avec la stratégie d'aménagement**. Le jalonnement doit **donc s'étaler dans le temps en suivant le plan d'action**.

Il permet de **faire connaître les nouveaux itinéraires**. Il **s'accompagne d'une stratégie de communication** à destination des usagers, en s'appuyant notamment sur de la cartographie.

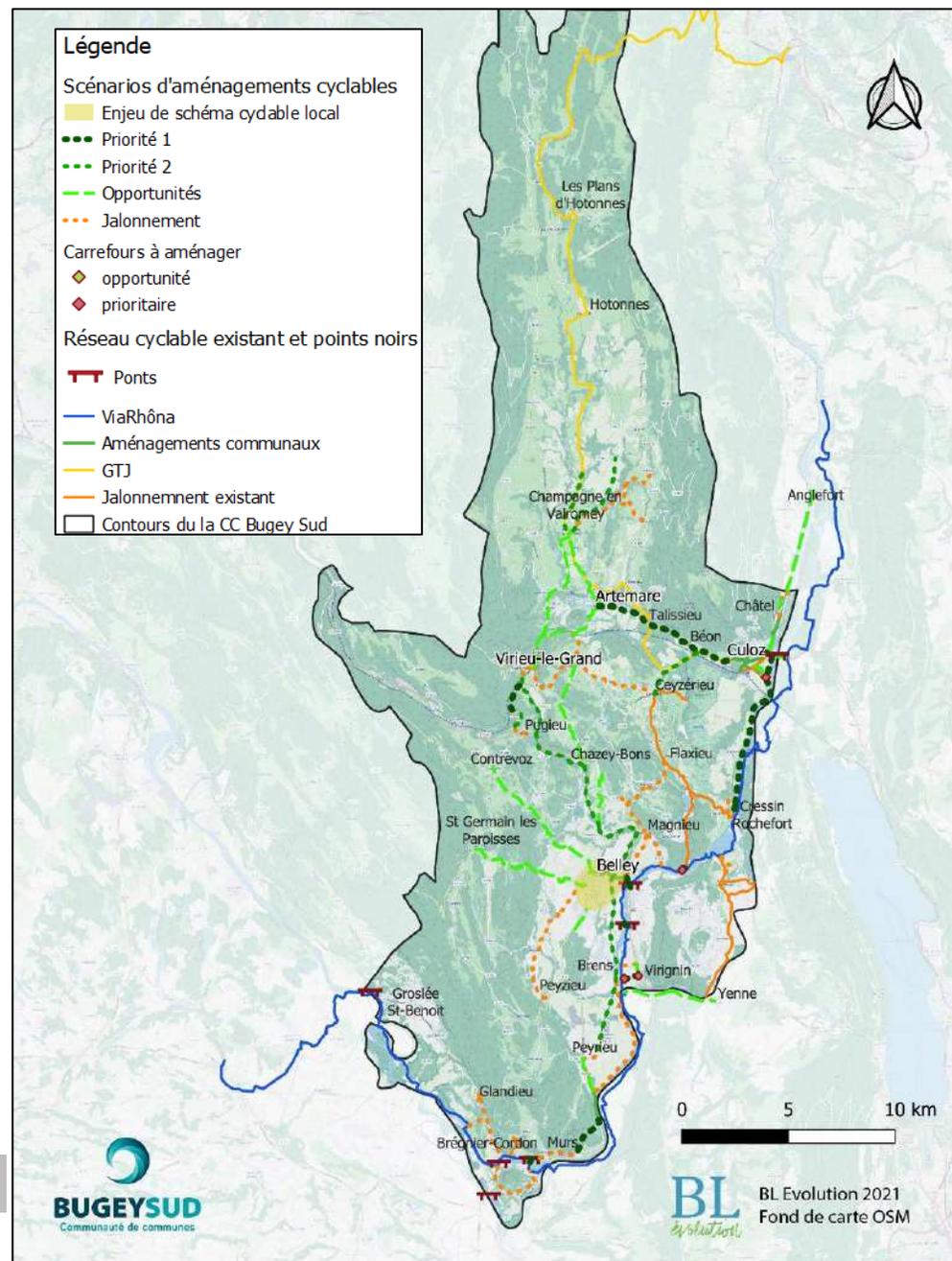
### Chiffres clés

Longueur à jalonner: 75 km

Coût total: 180 000€ + AMO (20 000 €)

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS

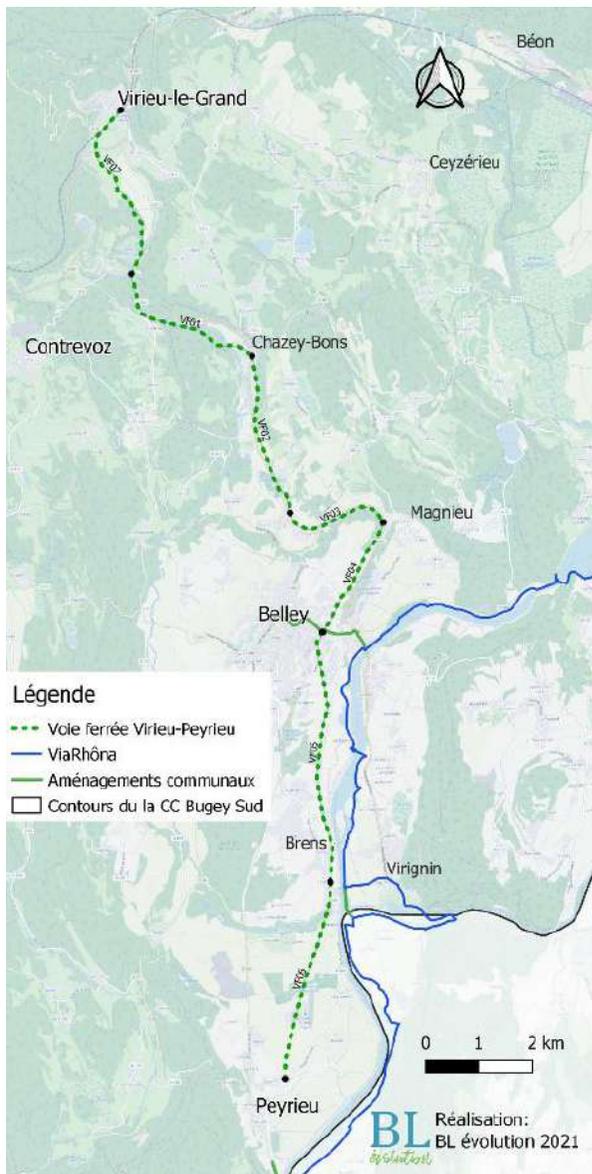




# Fiches Actions – Aménagements à moyen terme



# 1. Voie verte Virieu-le-Grand / Peyrieu (par tranche)



## Caractéristiques de l'action

D'après étude : aménagement à réaliser par tranches.

A première vue : priorité d'aménagement sur les sections Belley / Brens et Belley / Chazey-Bons).

## Faisabilité de l'aménagement

- Aménagement préconisé : Voie verte de 4 m de large
- Coût de l'aménagement (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : 150 €/ml (Voie verte sur voie ferrée avec rails déposés, structure de voie existante)
  - Virieu-le-Grand - Pugieu (2 700 m) : 405 k€
  - Pugieu - Chazey-Bons (3 070 m) : 460 k€
  - Chazey-Bons - Chazey (3 140 m) : 470 k€
  - Chazey - Magnieu (2 140 m) : 320 k€
  - Magnieu – Belley (2 384 m) : 355 k€
  - Belley - Brens (4 800 m) : 720 k€
  - Brens – Peyrieu (3 800 m) : 570 k€

**Total Peyrieu – Virieu-le-Grand (22 km) : 3,3 M€**

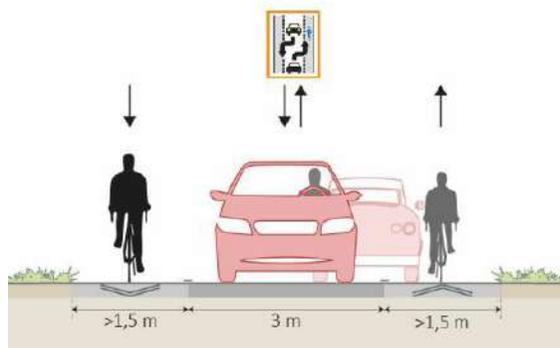
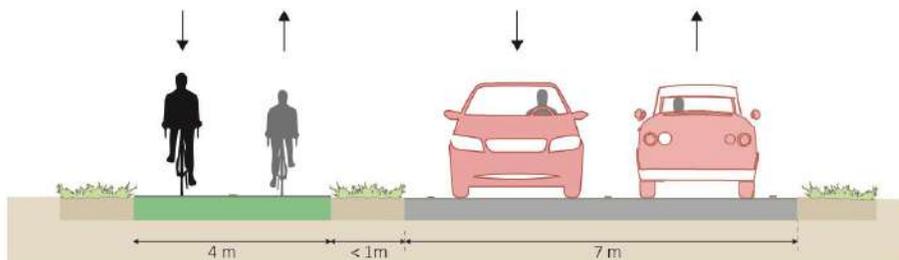
## Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS

Partenaires : Communes, Région, SNCF Réseau



## 2. Liaison Béon / Ceyzérieu



### Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ **1 800véh/jour** limités à 80 km/h

Enjeux :

- Relier Ceyzérieu à Béon

### Faisabilité de l'aménagement

#### Proposition 1:

Aménagement préconisé : Pistes bidirectionnelle 3-4m de large en bordure de voie

Longueur de l'aménagement : **3 100 m**

Coût linéaire: **300 €/m** (Piste bidirectionnelle sur accotement avec élargissement de la chaussée)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **930 000€**

#### Proposition 2:

Aménagement préconisé **Chaucidou**

Longueur de l'aménagement : **3 100 m**

Coût linéaire: **30 €/m** (Chaussée à voie centrale banalisée marquage simple)

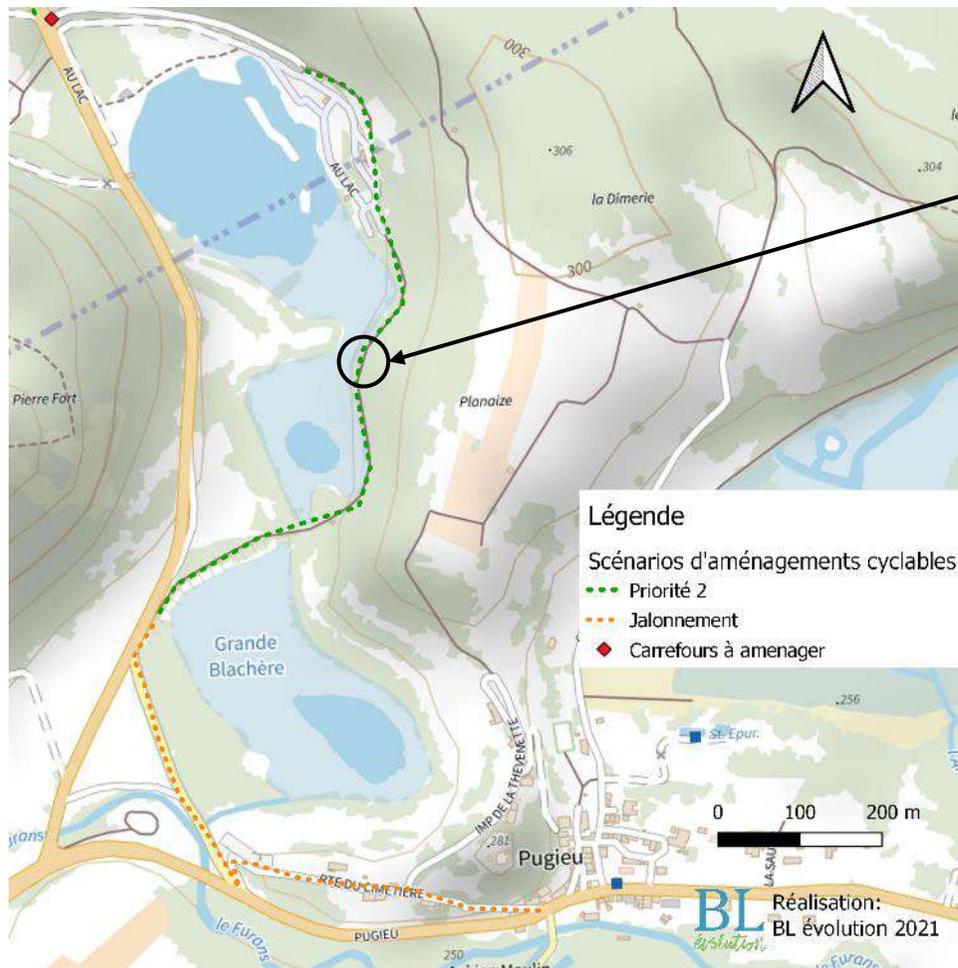
Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **100 000€**

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Département de l'Ain?



### 3. Accès Lac de Virieu – Depuis Pugieu



#### Caractéristiques du tronçon

##### Description:

Jalonnement par la rue du cimetière + délaissé de RD31j bis  
Aménagement du chemin du Planaise jusqu'au Camping et parking du lac

##### Enjeux :

- Faciliter l'accès au lac de Virieu à vélo
- Eviter la RD904 (3200 veh/jour)

#### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Voie verte

Longueur de l'aménagement : 1 km

Coût linéaire: 75 €/m (Voie verte à créer sur chemin existant)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : 75 000€

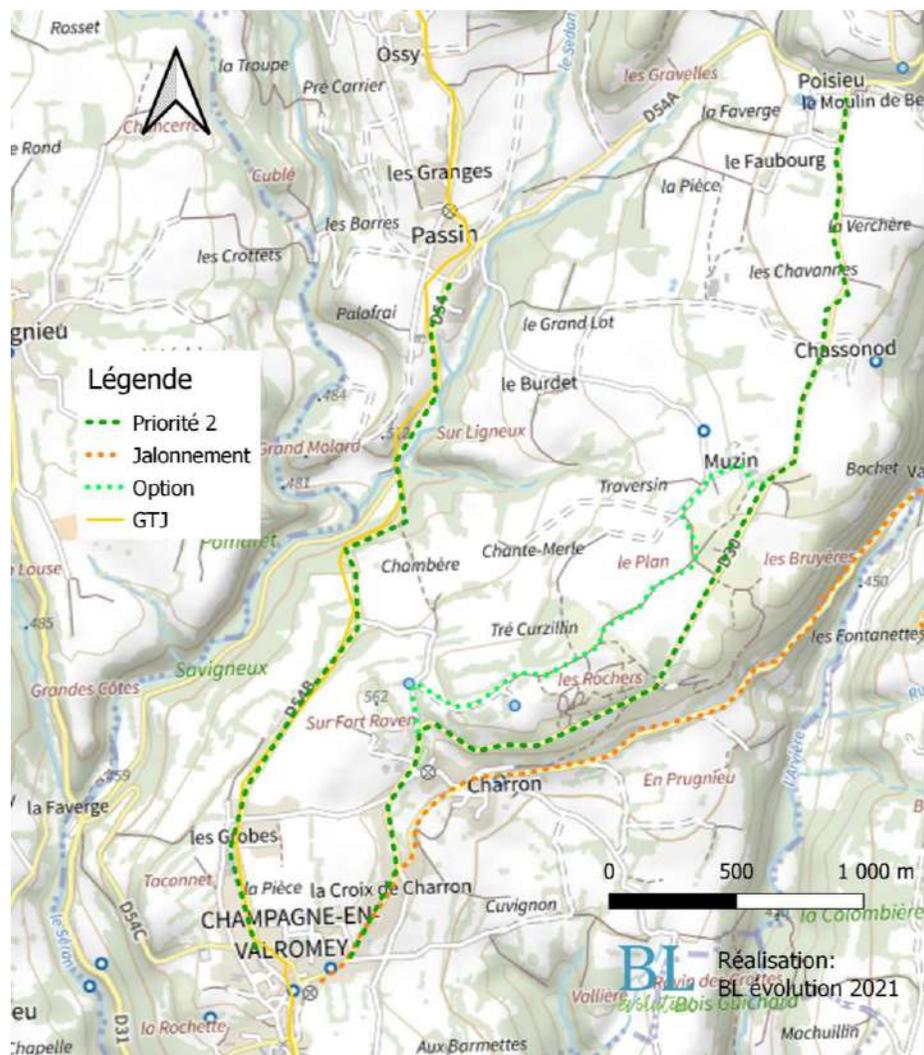
Temporalité : A définir

#### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Communes



## 4. Champagne-en-Valromey / Muzin / Poisieu



### Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ **500 véh/jour** limités à 80 km/h

Enjeux :

- Relier Champagne-en-Valromey au hameau de Poisieu

### Champagne-en-Valromey / Poisieu

Aménagement préconisé : **Chaucidou**

Longueur de l'aménagement : **4 500 m**

Coût linéaire: **30 €/m** (Chaussée à voie centrale banalisée marquage simple)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **135 000 €**

Temporalité : **à définir**

### Option par un chemin

Longueur de l'aménagement : **2 200m**

Coût linéaire: **100 €/m** (Chaussée à voie centrale banalisée marquage simple)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **220 000 € + 78 000 € (2 600m Chaucidou)**

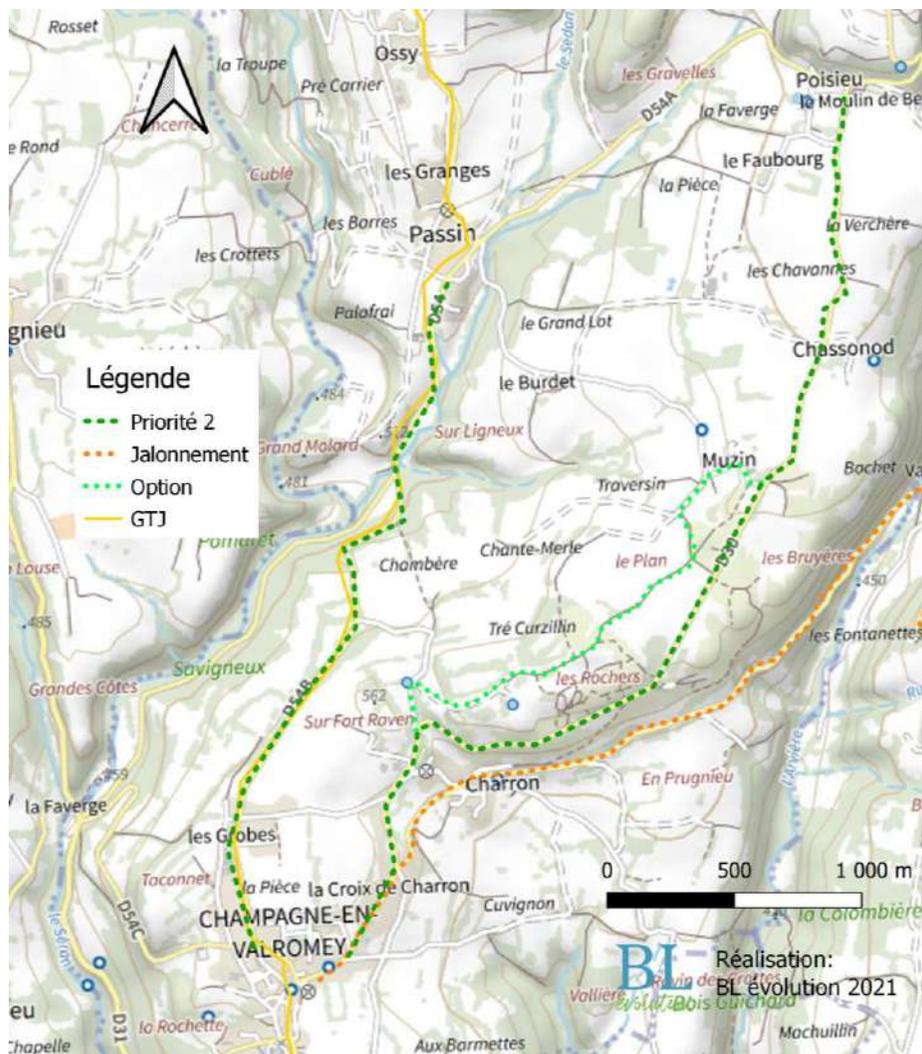
### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : CCBS, Communes





## 5. Champagne-en-Valromey / Passin



### Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ **300 véh/jour** limités à 80 km/h

Enjeux :

- Relier Champagne-en-Valromey au hameau de Passin

### Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : **Chaucidou**

Longueur de l'aménagement : **3 000 m**

Coût linéaire: **30 €/m** (Chaussée à voie centrale banalisée marquage simple)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : **90 000€**

Temporalité : **à définir**

### Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : Département avec CCBS en soutien.

Communes pour la traversée des centre bourgs

Partenaires : Communes, CCBS





## Fiches Actions – Services



## Action n°1: Multiplier les vélos disponibles



### Contexte et objectifs de l'action

Une partie des habitants de la CC Bugey Sud ne possèdent pas de vélo. Il faut donc dans un premier temps **multiplier les vélos disponibles et donner la possibilité aux habitants de réparer leurs vélos** aussi bien pour ceux non utilisés depuis longtemps que pour les réparations du quotidien. Le Vélo à Assistance Electrique offre de réelles possibilités de report modal mais représente encore un coût d'achat important.



### Description des mesures

- Inciter financièrement** les citoyens à acheter des vélos (électriques ou mécaniques) à l'aide de primes à l'achat. Il faudra faire un bilan de la première vague de financement pour renouveler voire augmenter l'incitation financière.
  - Budget : 10 k€ / an.
  - Proposition : aide de 100€ à 200€ dans la limite de 20% du coût du vélo. Cumulable avec l'aide de l'état pour les publics non imposables.
  - Moyens : Ne pas sous-estimer le temps administratif nécessaire.
  - Calendrier : 2022
- Proposer **un service de location de vélo longue durée** : 35 VAE en location (1, 2 ou 3 mois).
  - Budget : Investissement initial de 63 k€; Fonctionnement 15 k€ /an (dont 80% couverts par les recettes).
  - Moyens : Ne pas sous-estimer le temps de gestion, partenariat avec un prestataire (ODYNEO)
  - Calendrier : Depuis Mars 2020
- Créer un événement annuel ou biennuel : la **bourse aux vélos d'occasion**, qui permet aux habitants de trouver des vélos bon marché et adaptés à ses besoins.
  - Budget : 500 € / évènement
  - Calendrier : Dès septembre 2021
  - Moyens : Organisation, communication, animation (Olévélo/VBS), Autorisation d'occupation temporaire...



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CC Bugey Sud

**Bénéficiaires** : Tous usagers

**Partenaires** : Communes, Associations



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2021	2025	2030
Nombre de primes distribuées (budget dédié)	0	0	/	/
Nombre de locations	100	150	200	/
Organisation d'une bourse au vélo annuelle (O/N)	Non	Oui	Chaque année	



## Action n°2: Favoriser la réparation de vélo



### Contexte et objectifs de l'action

Une partie des habitants de la CC Bugey Sud ne possèdent pas de vélo. Il faut donc dans un premier temps **multiplier les vélos disponibles et donner la possibilité aux habitants de réparer leurs vélos** aussi bien pour ceux non utilisés depuis longtemps que pour les réparations du quotidien. Le Vélo à Assistance Electrique offre de réelles possibilités de report modal mais représente encore un coût d'achat important.



### Description des mesures

- ❑ Tester un **atelier de réparation de vélos temporaire et participatif**, un « café vélo » ou un « atelier de réparation ambulante » où les habitants peuvent réparer eux-mêmes leur vélo avec l'aide d'autres personnes, ce qui permet d'offrir une solution locale de remise en état peu chère.
  - Budget / Moyens : Recherche d'un prestataire en capacité de proposer ce type de service. Appel à bénévoles...
  - Calendrier : Lancement en 2022
  
- ❑ Appel à manifestation d'intérêt pour un privé



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CC Bugey Sud

**Bénéficiaires** : Tous usagers

**Partenaires** : Communes, Associations



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2021	2025	2030
Nombre d'ateliers (Nombre d'usagers touchés par an)	0	0	3 (300)	5 (500)
Services de réparation sur le territoire	2	2	4	5



Café vélo ; atelier de réparation. © Google image



## Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo



### Contexte et objectifs de l'action

Le stationnement est un élément clé du changement de pratique de déplacement. En effet, la peur de se faire voler son vélo figure parmi les principales raisons pour lesquelles les habitants de la CCBS ne l'utilisent pas. Des **stationnements vélos devant les lieux d'intérêt** permettent de sécuriser les vélos et d'améliorer le temps de déplacement total pour se rendre à son travail, à l'école, au sport, faire des courses, etc.



### Description des mesures

- ❑ Réaliser **des achats groupés de stationnements vélos** (arceaux, stationnements vélos couverts voire sécurisés...) par la communauté de communes. Cela permettra de réduire le coût d'achat pour les communes et d'installer des stationnements vélos de qualité. Installer en priorité des stationnements vélos sur les **sites communaux** (mairie...) et **intercommunaux** (siège de la CCBS...) pour rendre l'administration exemplaire. Installer dans un deuxième temps des stationnements vélos sur tous les points d'intérêts : entreprises, établissements scolaires, gares, commerces, services, administrations, lieux intermodaux, aires de covoiturage...
  - Budget : A définir (Arceau Classique 2 places : 80 €, Abri avec arceaux : 700€ / place, soit 3 500€ pour 5 places ; Vélobox : 2 000 € / place, soit 30 000 € pour 15 places)
  - Calendrier : Dès fin 2021
  
- ❑ Tester l'installation de **bornes de gonflage et de réparation** sur quelques points d'intérêts principaux (centres-villes, ViaRhôna...).
  - Budget : 1500 € /borne
  - Calendrier : Dès fin 2021



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : Communes, CCBS, Entreprises

**Bénéficiaires** : Tous usagers

**Partenaires** : CC Bugey Sud, Région, Programme Alvéole



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2022	2025	2030
Arceaux (nombre de places)	20 (40)	250 (500)	400 (800)	500 (1000)
Abri couvert non sécurisé (nombre de places)	0	0	5 (25)	10 (50)
Box vélo/consigne individuel.le sécurisé.e (nombre de places)	0	7 (14)	15 (30)	25 (50)
Pompe à vélo / outillage en libre service	0	6	8	10



Exemple d'arceaux et box sécurisés de qualité en gare de Culoz



## Besoins en stationnement - préconisations

Les besoins en stationnements vélo sont nombreux, puisque se déplacer à vélo nécessite le fait de pouvoir sécuriser son vélo au point d'arrivée. Actuellement, très peu de stationnements vélos sécurisés sont présents sur le territoire.

Le besoin théorique de stationnement vélo présenté est calculé à partir des équipements INSEE, qui représentent les points d'intérêts du territoire. Un certain nombre de stationnements vélo est associé à chaque type d'équipements (entre 5 et 30 places vélo en fonction du besoin), pour connaître les besoins globaux des communes. Voici une synthèse de la liste des équipements INSEE, avec **en gras les équipements qui semblent être à équiper en priorité sur le territoire** :

Base des équipements INSEE	Sous catégorie 1	Sous catégorie 2	Sous catégorie 3	Sous catégorie 4	Sous catégorie 5
Administration	Banque / poste	Services automobile, bâtiment...	Justice et finance publique		
Commerce	<b>Grandes surfaces</b>	<b>Commerces alimentaires</b>	Commerces non alimentaires		
Enseignement	<b>Ecole primaire</b>	<b>Collège</b>	<b>Lycée</b>	Autres établissements d'enseignement	
Santé	Médecine	Hôpitaux / Etablissements de santé	Pharmacies et services de santé	Crèche	Aide sociale et personnes âgées
Mobilité	<b>Gares</b>	<b>Arrêt de bus</b> ( <i>non recensés sur l'INSEE mais pris en compte</i> )		<b>Aire de covoiturage</b> ( <i>non recensées sur l'INSEE mais pris en compte</i> )	
Loisirs	<b>Terrains et bâtiments de sport</b>	<b>Culture</b> (musées, château, cinémas...)			
Tourisme	Hôtels	<b>Campings, sites touristiques</b>			



Adapter le type en fonction du lieu et de la durée de stationnement

Espace public, Commerces

Ecoles, entreprises

Gare, résidence, Centre-ville de Belley

Quelques minutes

Quelques heures

Une journée ou plus

## Arceaux

(3 points d'attache roues + cadre)



80 – 100 € / arceau

## Abri + Arceaux

(protégé des intempéries)



3 500€ / abri

## Abri Sécurisé

(espace sécurisé du vol et des intempéries)



22 000 – 30 000 € / garage à vélo

4 000 – 7 000 € / vélobox



## Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo



### Contexte et objectifs de l'action

La communauté de communes Bugey Sud dispose de paysages magnifiques, du passage de la ViaRhôna, et de 8 boucles cyclo touristiques sur l'ensemble du territoire (en cours de mise à jour par Aintourisme). Ainsi, l'objectif est d'approfondir le tourisme à vélo, en pleine essor en France.



### Description des mesures

- ❑ Engager les acteurs touristiques – hébergeurs, loueurs de cycles, réparateurs de cycles, restaurateurs, office de tourisme, sites touristiques – à adhérer à la **labellisation « Accueil vélo »**. Cela améliorera leur visibilité auprès des touristes, leur permettra de bénéficier de supports de communication et d'entrer dans un réseau local et national de prestataires.
  - Budget : 0 € hors animation
  - Calendrier : Début 2022 (avant l'été)
- ❑ Clarifier le **jalonement des itinéraires cyclo-touristique** et créer de nouvelles boucles si besoin. Créer de vraies boucles touristiques faciles à repérer sur Bugey Sud est un enjeu majeur pour développer le vélotourisme.
  - Budget : Signalétique + Cartographie numérique (en plus du jalonement)
  - Calendrier : 2022
- ❑ Profiter des nombreux passages à vélo sur la ViaRhôna pour organiser **des événements spécifiques** (concerts, fête du vélo, jeux, journée sur le vélo, marché local, opération Mai à vélo...). Dans un même temps, cela proposera une animation pour les locaux et touristes, puis cela attirera des touristes supplémentaires sur le territoire.
  - Budget : Communication (ex : 2000 € pour des animations...)
  - Calendrier : Préparation : début 2022 ; Événement : Été 2022
- ❑ Obtenir la **labellisation Territoire Vélo**
  - Budget : Candidature au Label
  - Calendrier : 2022



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CC Bugey Sud, Office du tourisme

**Bénéficiaires** : Les citoyens adeptes du vélotourisme, les commerces du territoire, les touristes

**Partenaires** : Les établissements d'accueil



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Nombre d'établissements labellisés « Accueil Vélo »	6	10	20
Itinéraires mis en valeur et jalonnés	(8)	5	10
Nombre d'événements sur la ViaRhôna	0	3	5



Labellisation Accueil Vélo



## Axe: Développer les services de l'écosystème vélo

### Action n°5 : Faciliter l'intermodalité vélo



#### Contexte et objectifs de l'action

Le vélo est un moyen de transport relativement léger, transportable (notamment les vélos pliants) et qui prend peu de place. Ce moyen de transport est parfait pour être utilisé de pair avec les trains, bus ou même voitures pour les vélos pliants. Faciliter l'intermodalité vélo + train ; vélo + bus ; vélo + aire de covoiturage est l'un des leviers de développement du vélo utilitaire et touristique.



#### Description des mesures

- ❑ Augmenter le nombre de **places vélo dans les TER** circulant sur le territoire et faciliter **l'accès aux quais**, notamment en gare de Culoz (passerelle prévue en 2026). Cela permettra de développer l'intermodalité train + vélo pour les actifs travaillant à vélo et situés proches d'une des gares du territoire. Il faudra pour cela engager une discussion avec la Région et la SNCF.
  - Budget : Engagement de discussions avec la Région (AOMR)
  - Calendrier : 2025
  
- ❑ Disposer des **remorques vélo** derrière les bus circulant sur le territoire, pour encourager le développement de l'intermodalité vélo + bus.
  - Budget : Engagement de discussions avec la Région (AOML)
  - Calendrier : 2022 (expérimentation sur la ligne Belley-Chambéry par exemple)
  
- ❑ Installer des **places de stationnement vélo sécurisées** au niveau des gares (déjà le cas à Culoz et Virieu-le-Grand), des arrêts de bus et des aires de covoiturage pour faciliter l'intermodalité (vélo + bus / covoiturage).
  - Budget : Budget à définir, engagement de discussions avec la Région (AOML)
  - Calendrier : 2023 - 2024



#### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CC Bugey Sud, Région

**Bénéficiaires** : Tous usagers

**Partenaires** : SNCF et opérateurs de transports



#### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Pourcentage de cars du réseau équipés de remorques / rack à vélos	0%	50%	100%
Box vélo/consigne individuel.le sécurisé.e (nombre de places)	6 (12)	10 (20)	20 (40)



Un « rack à vélo » derrière un bus © Détours

# Fiches Actions – Communication



## Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire



### Contexte et objectifs de l'action

Pour une grande part de la population, le vélo est encore considéré comme le « véhicule du pauvre » ou un « talisman pour bourgeois rêveur » alors qu'il est en réalité un moyen de transport rapide, fiable, bon marché, sain et non polluant. L'objectif de cette action est justement de sensibiliser les citoyens à cet essor du vélo et à leur faire comprendre que c'est un mode adapté pour tout âge et en toute circonstance.



### Description des mesures

- Définir **une véritable stratégie de communication**, visant à développer et rendre visible les pratiques cyclables sur le territoire de la Bugey Sud. **Publier régulièrement** des informations à propos du vélo à l'aide des moyens de communication existants (réseaux sociaux, site internet, journaux locaux, presse communale, radio...) pour initier **une certaine culture vélo et de la marche** auprès de la population. Insister sur les bénéfices à l'usage du vélo, sur le bien-être et la santé, est souvent un levier pour sensibiliser nos citoyens. Intégrer le vélo dans un maximum d'outils de communication du territoire afin de construire une identité de territoire cyclable.
  - Budget : Conception graphique et impression, Temps agents
  - Moyens : Outils de communication « Bugey vélo » (réseaux, newsletter...), presse, bulletins...
  - Calendrier : Dès que possible
- Organiser des événements** (« Fête du vélo »...) et **défis** (« Tous à l'école en Vélo », « Au boulot, j'y vais en vélo »...).
  - Budget : Communication, Temps agents
  - Calendrier : Dès que possible.
- Elaboration de la carte du territoire cyclable** (aménagement, jalonnement, équipements, boucles loisirs...)
  - Budget : 5000 €, Temps agents (y compris communication et SIG)
  - Calendrier : 2022



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : Service de communication de la CC

**Bénéficiaires** : Les habitants (des citoyens peu familiers avec l'usage du vélo aux cyclistes loisirs et du quotidien)

**Partenaires** : Les communes



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2021	2025	2030
Nombre de publications (nombre de personnes visées)	0	10 (3000)	30 (10 000)	50 (20 000)
Nombre d'événements (nombre de personnes sensibilisées)	0	1 (200)	/	/
Nombre de défis/challenges (nombre de participants)	0	2 (250)	/	/
Cartographie	0	0	1	1



## Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo



### Contexte et objectifs de l'action

Le vélo, ça s'apprend. Accompagner les jeunes à découvrir le vélo permet d'assurer une pratique sur la durée. L'appréhension à remonter sur un vélo est également souvent sous-estimée chez les moins jeunes. Que ce soit en centre-ville, où la circulation peut être dense ou en milieu rural où les vitesses sont souvent élevées, la pratique du vélo nécessite un apprentissage pour assurer la sécurité de tous.



### Description des mesures

- ❑ Accompagner la mise en œuvre réglementaire du programme « **Savoir rouler à vélo** » auprès des groupes scolaires de l'intercommunalité à la rentrée prochaine. Ce programme consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo, chez les enfants âgés de 6 à 11 ans, pour une pratique plus sécurisée. Les initiatives de l'association Olévélo à Belley et des enseignants à Culoz sont à poursuivre.
  - Budget : à définir, a minima 10 k€/an (financement via programme Génération Vélo).
  - Moyens : humains et matériels
  - Calendrier : dès 2021 (avec Olévélo : écoles de Belley au départ, puis sur l'ensemble du territoire)
- ❑ Inciter les communes à tester le **ramassage scolaire par vélo-bus**, susciter l'intérêt pour le vélo dès le plus jeune âge et limiter le nombre de véhicules et la vitesse devant les écoles. Cela limitera aussi le nombre de déplacements des parents en voiture.
  - Budget : 0 € (hors animation) à 10 k€ (si achat d'un vélo-bus par les communes volontaires).
  - Calendrier : dès que possible (ex: projet Olévélo 2020/2021 vers collège/lycée de Belley)
- ❑ Proposer des sessions de **vélo-école pour adultes** et organiser des « **stages de remise en selle** » pour tous les publics.
  - Budget : 1500 € / session
  - Calendrier : dès 2021 (déjà 3 ateliers en 2021)



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : Communes / CC Bugey Sud

**Bénéficiaires** : Tous les habitants de la CC, en particulier les scolaires et les personnes éloignées de l'emploi non véhiculées

**Partenaires** : Etablissements scolaires, Inspection d'Académie, Olévélo, Moniteurs cyclo, Clubs cyclo, Associations, VBS, Communes, Auto-école, Gendarmerie...



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2021	2030
Nombre de scolaires sensibilisés	0	167	100%
Nombre de vélo bus	0	0	A définir
Sessions de vélo-écoles organisées par an (Nombre de bénéficiaires)	0	3 (20)	20/an



Savoir Rouler à vélo © Ministère de l'Éducation nationale



### Action n°3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités



#### Contexte et objectifs de l'action

Les trajets domicile – travail représentent la plus grosse partie des déplacements. Ainsi, travailler directement avec les acteurs (entreprises, industries, salariés, responsables ressources humaines...) permet d'accompagner au mieux les salariés pour rendre les trajets accessibles, enviables et réalisables. De plus, venir en vélo au travail a des effets bénéfiques sur le cerveau et sur la disponibilité au travail qui ont été prouvés.



#### Description des mesures

- ❑ **Organiser des animations** sur le vélo et la marche à pied auprès des entreprises et des administrations (challenge mobilité annuel de la région ; semaine de la mobilité en septembre, mai à vélo.... ). Cela pourra également contribuer dans le même temps à la création d'un club d'entreprises engagées dans le développement de la pratique du vélo pour le domicile-travail et dynamiser le territoire.
  - Budget : Temps agent (0,05 ETP)
  - Calendrier: Dès 2021
- ❑ Communiquer auprès des salariés des entreprises (via Bugey Développement, CCI, zones d'activités...) sur **les bénéfices de venir au travail en vélo**, en organisant des réunions, formations ou séminaires sur le thème du vélo et ses bénéfices. Diffuser des informations sur l'essor du vélo au sein du réseau interne de l'entreprise.
  - Calendrier : Dès 2022
- ❑ Encourager les entreprises à mettre en place le **forfait mobilités durables**. Ce forfait a été lancé en 2020 et de nombreuses entreprises ne l'ont pas encore mis en place, souvent parce qu'elles ignorent son existence. Au-delà de cet outil, il est important de d'inciter les entreprises à réaliser des **plans de mobilité ou plans de déplacements inter-établissements... (PDM, PDIE)** : promotion du vélo, stationnements adaptés, flotte de VAE, diffusion de kits vélo... Cela permettra d'augmenter la part de trajets domicile / travail effectués à vélo, de faciliter le changement de mode de transport des salariés et de rendre attractif économiquement le vélotaf.
  - Budget : Temps agent
  - Calendrier: Dès que possible



#### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : Les entreprises et les services de communication du territoire, Service Développement économique

**Bénéficiaires** : Les salariés et les entreprises

**Partenaires** : Bugey Développement, CCI...



#### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Nombre d'actifs sensibilisés	0	500	5000
Nombre d'employeurs participants à un challenge vélo et/ou mobilité	10	20	30
Nombre d'actifs participants à un challenge vélo et/ou mobilité	200	1000	2000
Nombre d'employeurs ayant mis en place l'indemnité kilométrique vélo/forfait mobilité durable	1	25%	50%





### Action n°4 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire



#### Contexte et objectifs de l'action

Constituer un écosystème de compétences sur le vélo est essentiel pour favoriser les bonnes pratiques et les bons projets d'aménagement. Disposer de personnels formés est une réelle plus-value pour développer la pratique du vélo. Ce personnel qualifié pourra ainsi partager son expertise avec les citoyens de la CC et ainsi créer une réelle indépendance du territoire vis-à-vis des problématiques liées au vélo.



#### Description des mesures

- ❑ Former les personnes souhaitant se tourner vers un **métier vélo** : réparation, vente, accompagnement de vélo-école, etc. et mettre en place une formation continue à destination des professionnels qui souhaitent **acquérir de nouvelles compétences** (exemple : réparateur qui souhaite se former à la réparation / maintenance de VAE). Cela permettra de développer le nombre de métiers vélo sur le territoire et d'assurer une formation de qualité tout en donnant aux citoyens la possibilité de se tourner vers ces métiers vélo.
  - Budget : frais de formations ou d'organisation de formations...
  - Calendrier: Dès que possible
- ❑ Organiser des **sessions de formation** auprès du comité de suivi, des élus et équipes techniques chargés de **mettre en œuvre le Schéma Directeur des Mobilités Actives**
  - Budget : frais de formations ou d'organisation de formations...
  - Calendrier: Dès que possible
- ❑ Sensibiliser tous les élus du territoire en leur partageant des **témoignages de territoires cyclables** et en organisant des visites de sur le territoire de communautés de communes engagées dans des actions de développement des déplacements doux.
  - Budget : 2000 € / an (dont adhésion à l'association Vélo & Territoires)
  - Calendrier : Début 2022
- ❑ **Fédération des acteurs** (magasins, loueurs, réparateurs, recyclerie, clubs cyclo, accueil vélo...)
  - Budget : Animation (dans la continuité de « Bugey vélo »)
  - Calendrier : Dès 2021



#### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CCBS, Lycée Professionnel

**Bénéficiaires** : Les professionnels du vélo du territoire

**Partenaires** : Lycée Professionnel, Région, Association Vélo & Territoires, Associations / Clubs cyclo



#### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Nombre de professionnels vélo sur le territoire	<5	10	15
Organisation d'une visite annuelle d'un territoire cyclable / Participation à des événements nationaux	0	2	5
Nombre de formations (nombre de personnes formées)	0	/	/



### Action n°5 : Organiser la gouvernance et le suivi du schéma directeur



#### Contexte et objectifs de l'action

Pour une grande part de la population, le vélo est encore considéré comme le « véhicule du pauvre » ou un « talisman pour bourgeois rêveur » alors qu'il est en réalité un moyen de transport rapide, fiable, bon marché, sain et non polluant. L'objectif de cette action est justement de sensibiliser les citoyens à cet essor du vélo et à leur faire comprendre que c'est un mode adapté pour tout âge et en toute circonstance.



#### Description des mesures

- Dans la continuité du Club Vélo du Schéma Directeur Cyclable, instaurer un **comité de suivi citoyen** chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités Actives. Ce comité de suivi sera un relais important auprès de la population et pourra aussi être consulté en amont des projets d'aménagement.
  - Budget : Animation
  - Calendrier : Dès que possible
- Tenir la population de Bugey Sud informée** des différentes avancées du Schéma Directeur Mobilités Actives sur le territoire. Une bonne communication autour des nouveaux services et aménagements donnera envie aux citoyens de les tester.
  - Budget : Communication, Temps agents
  - Calendrier : Dès que possible, en fonction de l'avancée du Schéma Directeur



#### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CCBS

**Partenaires** : Les communes (élus et techniciens), CD01, Région, Etat, OT, Aintourisme, Club vélo, Conseil de développement...



#### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2021	2025	2030
Nombre de réunions de comité de suivi du Schéma Directeur	/	2 par an	2 par an
Personnes impliquées dans le comité de suivi	/	À définir	À définir



## Annexes : Sources de financement identifiées



## Aides du conseil régional d’Auvergne-Rhône-Alpes

- **Développer des hébergements légers, abordables et dédiés aux clientèles du tourisme à vélo**
  - Montant de l’aide : 50% maximum, soit un montant de 5 000 € à 25 000 €.
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Les établissements d'hébergements touristiques situés le long des itinéraires ciblés par l'appel à projet, sur une distance maximale à partir de l'itinéraire de l'ordre de 5 km et ceux proposant un accès aux services indispensables
  - Date de clôture : 31 décembre 2020
  
- Améliorer l'accès aux gares, l'accueil, l'intermodalité pour les usagers des transports régionaux. La Région interviendra sous la forme de subvention plafonnée.
  - Montant de l’aide : soit à 50 % maximum de la dépense subventionnable dans la limite d'un montant calculé selon la fréquentation attendue à l'issue du projet (900 € par voyage et par jour), soit à 50 % maximum de la dépense subventionnable dans la limite d'un montant maximum de 300 000 €.
  - Bénéficiaires : Les collectivités territoriales de la région et leurs groupements.
  - Date de clôture : 31 décembre 2020
  
- Aménager une véloroute pour soutenir la réalisation des itinéraires structurants d'intérêt régional (La ViaRhôna EV17 est dans la liste)
  - Montant de l’aide : 30 % minimum de la dépense subventionnable
  - Bénéficiaires : Les groupements de communes, les syndicats mixtes, les départements, établissements publics.

## Aides du Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement de l’Ain

- Être accompagné en amont et dans la réalisation de projets de construction, architecture, urbanisme, énergie, paysage et environnement
  - Montant de l’aide : Prise en charge de l’Ingénierie Technique
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI, Associations, Particuliers, Agriculteurs, Entreprises privées et publiques, Etablissement public, Recherche
  - Date de clôture : Permanente





## Aides du département de l'Ain (émanant notamment du plan Vélo)

- Financer la création de boucles et d'itinéraires cyclables d'intérêt intercommunal (dans le cadre du plan Nature et du plan Vélo 01)
  - Montant de l'aide : 25% pour les études préliminaires ( subvention maximale : 12 500 €) et 30% pour la réalisation de portions d'itinéraires d'envergure intercommunale (plafonds de dépenses subventionnables : 80 000 €/km, soit une prise en charge maximale de 24 000 €/km)
  - Bénéficiaires: Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture: Courant 2021 (fin de validité du plan vélo 01)
  
- Études préalables à la réalisation de travaux et à la réalisation de schémas cyclables et modes doux
  - Montant de l'aide : Taux de 20 % pour un plafond de dépenses : 100 000 € HT
  - Bénéficiaires: Communes, intercommunalités
  - Date de clôture: Courant 2021 (fin de validité du plan vélo 01)
  
- Sécurisation du franchissement de routes départementales à fort trafic et suppression des points noirs pour permettre la continuité des itinéraires cyclables structurants
  - Montant de l'aide : 10 000 € HT du ml
  - Bénéficiaires: Communes, intercommunalités
  - Date de clôture: Courant 2021 (fin de validité du plan vélo 01)
  
- Acquisition de parkings à vélo sécurisés sur la voie publique
  - Montant de l'aide : Plafond de dépenses : 50 000€ HT, plafond de subventions : 10 000€ HT
  - Bénéficiaires: Communes, intercommunalités
  - Date de clôture: Courant 2021 (fin de validité du plan vélo 01)



## Aides du conseil du ministère de la Transition Ecologique

- **Développer le recours au vélo et aux transports en commun** – Dans le cadre du Plan de Relance, des crédits sont disponibles pour financer largement les travaux d'aménagement de réseaux cyclables, sécurisés et efficaces.
  - Montant de l'aide : Les études préalables et les travaux d'aménagement sont éligibles aux moyens prévus dans le Plan de relance (1,2 milliards d'euros), complétés par le programme européen REACT EU ainsi que des fonds de la dotation de soutien à l'investissement local.
  - Bénéficiaires : EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : 31 mars 2026



## Aides proposées dans le cadre du programme Mob'In :

- **Former des conseillers mobilité** pour accompagner les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive dans la réflexion, la mise en place et le développement du conseil en mobilité sur leur territoire.
  - Nature de l'aide: Réflexion / conception, Mise en œuvre / réalisation
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Associations, Particuliers, Entreprises privées, Entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, publiques locales et locales d'aménagement), Établissement public
  - Date de clôture : Aide Permanente
- **Accompagner les territoires à la création d'une offre mobilité solidaire**. Cet accompagnement peut être global et structurer toute la réflexion, de la phase de diagnostic à la mise en œuvre des préconisations.
  - Nature de l'aide : Ingénierie technique, Ingénierie juridique / administrative
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Associations
  - Date de clôture : Aide Permanente



## Aides du CEREMA:

- **Financer les nouveaux projets de mobilité solidaire** (amélioration des mobilités du quotidien, en particulier les déplacements des personnes vulnérables)
  - Nature de l'aide : 70% (le montant est plafonné à 15 000 €)
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Associations, Entreprises publiques locales
  - Date de clôture : Aide Permanente



### Aides financées par des acteurs privés dans le cadre d'appel à programme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire:

- **Programme WIMOOV** : Accompagner les publics en situation de fragilité vers une mobilité durable et autonome. (Thématiques : Plateformes de mobilités, Entrée dans le dispositif, Test mobilité & Parcours Mobilité, Mobilités et Emploi).
  - Montant de l'aide : Ingénierie technique
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Associations, Particuliers
  - Date de clôture : 31 décembre 2022
  
- **Coup de Pouce Vélo** : Encourager la pratique du vélo par les français en partenariat avec la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). Ce projet comprend trois volets: Réparation, Remise en selle et Stationnement.
  - Montant de l'aide: 20 millions ont été avancés sur toute la France
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Particuliers, Entreprises publiques locales, Etablissements publics
  - Date de clôture : 30 juin 2021
  
- **AVELO** : Accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables. Sur la période 2019-2021, le programme AVELO a comme objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien.
  - Montant de l'aide : Sept financeurs privés contribuent à hauteur de 13 M€
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : 12 décembre 2021
  
- **Programme MOBY** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). Développé dans les écoles sur une année scolaire, Moby vise à sensibiliser les élèves des classes élémentaires à la nécessité de se déplacer autrement, plus proprement, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Mais il d'adresse aussi au personnel de ces établissements et par rebond, aux familles et à la collectivité.
  - Montant de l'aide: /
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : 31 décembre 2023



### Aides financées par des acteurs privés dans le cadre d'appel à programme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire:

- **ALVEOLE** : Financer vos abris vélos et actions de sensibilisation ALVEOLE. Le programme vise la création de 30 000 places de stationnement vélo et l'accompagnement de 18 000 usagers. Alvéole finance deux étapes clés : La création de stationnement vélo et des actions de sensibilisation à l'écomobilités auprès des usagers.
  - Montant de l'aide : Financement à hauteur de 60% pour la création de stationnement vélo et en intégralité (100%) pour le programme de sensibilisation
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : 31 décembre 2021
  
- **Programme V-LOGISTIQUE** : Rouler à vélo pour un déplacement professionnel : Le programme a pour objectif d'accompagner les professionnels et leurs salariés (collectivités publiques, entreprises, professions libérales, artisans, associations) vers une mobilité durable.
  - Montant de l'aide : Ingénierie technique
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Particuliers, Entreprises publics et privées, Recherche
  - Date de clôture : 31 décembre 2021



### Aide financée par des acteurs privés et par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

- **ADMA** : Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE). Le programme vise à doter la France d'une expertise en matière d'intégration des sujets vélo et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées. Il accompagne en particulier la planification et la réalisation d'aménagements piétons ou cyclables, des projets d'infrastructures de stationnement sécurisées les acteurs concernés dans cette transition.
  - Montant de l'aide: La prise en charge peut être intégrale (100%)
  - Bénéficiaires: Communes, EPCI à fiscalité propre,, Entreprises privées, Entreprises publiques locales
  - Date de clôture : 30 juin 2023



## Aides des acteurs privés (Total, Pretovex) et AURA-EE (Instructeur de l'aide)

- **Programme PendAURA+** : Sensibiliser les collectivités et les ménages en matière d'alternatives à l'autosolisme et mise en œuvre de solutions concrètes. Le programme repose sur une sensibilisation massive en matière d'alternative à l'autosolisme (formations, accompagnement individuel,...) et la mise en œuvre de solution concrètes pour les déplacements du quotidien (vélos, solutions de transport en commun mutualisés et solidaires...)
  - Montant de l'aide : Ingénierie financière
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Particuliers
  - Date de clôture : 31 décembre 2021



## Aides de la Direction générale des collectivités locales (DGCL)

- **DETR** - Financer des projets d'investissement dans le milieu rural - financer les projets d'investissement des communes et de leurs groupements dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ainsi que ceux favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.
  - Montant de l'aide : Subvention
  - Bénéficiaires et critères d'éligibilité : Communes de moins de 2 000 habitants, Communes dont la population est supérieure à 2000 et n'excède pas 20 000 habitants et dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier par habitant moyen de l'ensemble des communes des départements dont la population est comprise entre 2 000 et 20 000 habitants, EPCI à fiscalité propre dont la population n'excède pas 50 000 habitants, sans enclave et ne possédant pas une commune membre de plus de 15 000 habitants.
  - Date de clôture : Permanente

## Aides de la Commission européenne

- **Subvention FEDER / FSE / IEJ** pour mener des projets de cohésion économique, sociale et territoriale.
  - Montant de l'aide : 50% maximum des montants engagés dans le projet.
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Associations, Entreprises privées, Recherche, Entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, publiques locales et locales d'aménagement)
  - Date de clôture : 31 décembre 2020



Commission européenne



## Aides de la Banque des Territoires

- **Investissement dans l'espace public ouvert** - Réaménager et entretenir efficacement l'ensemble des infrastructures et équipements nécessaires à un espace public ouvert. La Banque des territoires propose de cofinancer les études préalables pour une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à évaluer l'opportunité et qualifier le potentiel économique du projet
  - Montant de l'aide: Variable
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Entreprises publiques locales
  - Date de clôture : Permanente
  
- **MOBI Prêt** - Moderniser vos infrastructures de transport et développer des mobilités innovantes (changements de mode de transports et des comportements, bénéfiques pour l'environnement, sécurité pour les usagers, accessibilité)
  - Montant de l'aide: Prêt
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Établissement public, Entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, publiques locales et locales d'aménagement)
  - Date de clôture : Permanente
  
- **Mobilité durable** : Développer l'information des usagers et faciliter la multimodalité pour fluidifier la circulation grâce aux systèmes de mobilité durable (notamment déployer un service innovant de mobilité avec vélos en libre service)
  - Montant de l'aide : Dépenses d'investissement
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre, Départements, Régions, Entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, publiques locales et locales d'aménagement)
  - Date de clôture : Permanente
  
- **Aide DSIL** (dotation de soutien à l'investissement local) pour financer des projets d'investissement en matière d'équipement (notamment pour le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité). *(Aide également portée par la DGCL)*
  - Montant de l'aide : Subvention récurrente
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : Permanente